

TFE 2020 [LBARC2200] -LOCI Bruxelles

Titre : Vieillir à la cité Modèle : l'architecture comme soutien intergénérationnel

Etudiant·e : Goormans Charlotte

Copromoteur-expert : COUTBEBASSE Audrey

Copromoteur 2 : FONTAINE Christine

Copromoteur 3 : LEDENT Gérald

Copromoteur 4 : CHANVILLARD Cécile

Copromoteur 5 : ANSELMO Andrea

Date de présentation : 21 juin 2023

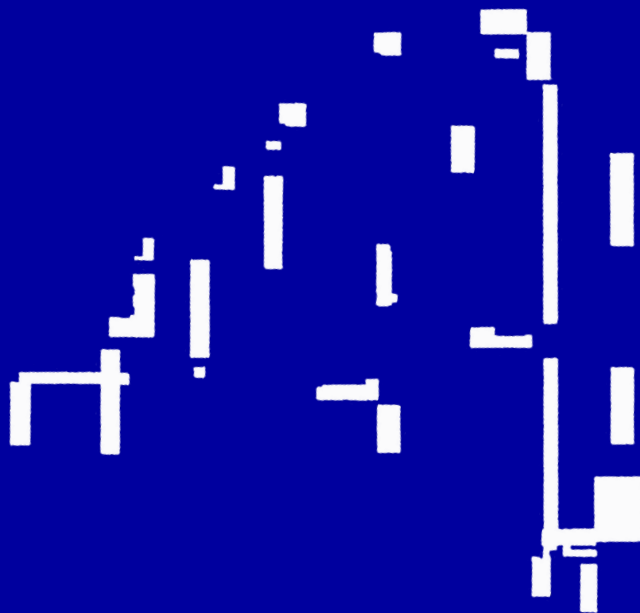
RÉSUMÉ

Vieillir au sein d'un ensemble de logements sociaux moderniste est aujourd'hui synonyme de précarité et d'échec. Pourtant, beaucoup n'ont pas d'autre choix que d'envisager leur retraite en ces lieux. Cette recherche tente de comprendre en quoi l'architecture peut être un soutien physique et social pour les personnes âgées vivant en cité. L'étude se concentre sur le cas de la cité Modèle à Bruxelles.

MOTS-CLEFS

Personnes âgées, Mouvement moderne, Supports spatiaux, Flexibilité, Habitat collectif

La déclaration de déontologie se trouve en annexe



Vieillir à la Cité Modèle

L'architecture comme soutien intergénérationnel

Atelier de recherche en *et* sur l'Architecture

Goormans Charlotte

2022 - 2023



LBARC 2239 | Atelier de recherche : Typologies

Co-promoteurs

Andrea Anselmo

Cécile Chanvillard

Christine Fontaine

Gérald Ledent

Experte :

Audrey Courbebaisse

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier mes professeurs ; Gérald Ledent, Cécille Chamillard, Christine Fontaine et Andrea Anselmo pour le suivi, la bienveillance et les bons conseils partagés ces deux dernières années.

Merci également à Audrey Courbebasisse d'avoir accepté de me suivre dans ce travail et de m'avoir aidée à poser un nouveau regard sur la pratique d'architecte.

*Pour finir, je remercie ma famille qui m'a soutenue durant ces 5 années.
Et merci à Victoire et Pol avec qui je partage cette belle aventure depuis le début.*

Table des matières

0. Poser le regard sur les ainés dépendants des aides sociales

1. Matérialisation d'un idéal | La cité Modèle

- 1.1 Contexte historiques | les cités sociales à Bruxelles
- 1.2 Construction de la cité Modèle
 - 1.2.1 Construction matérielle de la cité
 - 1.2.2 Construction sociale de la cité
- 1.3 Basculement de l'image novatrice au symbole de précarité
 - 1.3.1 Des idéologies effacées et une dégradation sociale
 - 1.3.2 Dégradation matérielle
- 1.4 Potentiels et limites matérielles de la cité

2. Vivre un idéal construit

- 2.1 Qui sont les habitants de la cité Modèle aujourd'hui ?
 - 2.1.1 Double exclusion
 - 2.1.2 Valeur communautaire et enjeux sociaux
 - 2.1.3 Conséquences physiques et psychiques du vieillissement
 - 2.1.4 Conclusion des entretiens et de l'étude sociale des ainés à la cité Modèle
- 2.2 Moyens architecturaux favorisant le soutien physique et social des ainés.
 - 2.2.1 La ville
 - 2.2.2 Le commun
 - 2.2.3 La chambre

3. Faire évoluer un idéal

- 3.1 Quartier | requalifier les limites de la cité
 - 3.1.1 Exploiter l'existant
 - 3.1.2 Ajout de nouvelles infrastructures
- 3.2 Logement | flexibilité et soutien
 - 3.2.1 Exploiter l'existant
 - 3.2.2 Ajout de nouvelles infrastructures

4. Vers une architecture inclusive et résiliente

5. Bibliographie

6. Iconographie

7. Annexes



Photo d'archive, 1958. Maquette de la Cité Modèle avec ses architectes et la secrétaire, ici considérée comme le symbole de la famille nucléaire

0 Poser le regard sur les aînés dépendants des aides sociales

Vivre une vie modèle dans un environnement parfait.

Comme beaucoup d'autres architectes avant lui, Fernand Brunfaut, en 1956 s'est donné le défi de créer un lieu dans Bruxelles dispensé d'inégalité sociale, à la pointe de la technologie et accessible à tous. La cité Modèle, par son nom, porte l'idée qu'il est possible de vivre dans un lieu idéal.

Mais construire un idéal pour qui ? Sur base de quels facteurs ? Et pour combien de temps ?

Il est assez évident qu'aujourd'hui, considérer que chaque individu possède les mêmes aspirations et les mêmes ambitions pour sa vie est utopique. Pourtant, en 1956, la majorité des foyers moyens étaient de compositions similaires et beaucoup étaient tournés vers la modernité. L'utopie du foyer jeune, actif et avec enfants était autrefois le seul mode de vie valorisé dans les publicités, les journaux et à la télévision.

La cité Modèle est le témoin de cette époque révolue. Des espaces exclusivement conçus pour des familles nucléaires et des jeunes travailleurs.

Aujourd'hui, les murs et les habitants de la cité Modèle ont vieillis. De nouveaux foyers s'y sont installés. Le modèle familial idéal des années 50' n'est aujourd'hui presque plus représenté. Seuls 38% des ménages ont encore des enfants à charge. Les 62% restant sont des personnes âgées, des personnes seules et des couples sans enfant.¹

N'est-il pas temps de poser le regard sur ces personnes ?

Encore aujourd'hui, un grand nombre de préjugés persiste sur la manière idéale d'habiter. Les personnes seules, les familles monoparentales ou encore les personnes âgées possèdent des besoins spatiaux bien différents du modèle traditionnel.

L'objet de mon mémoire porte sur la place des personnes âgées dans l'architecture sociale moderniste.

¹Benoît Fockedeey, brucity



Ambition du travail, poser le regard sur les aînés

Le vieillissement a durant longtemps été synonyme de maturité et d'expérience. Je pense, par exemple, aux sociétés antiques où l'ainé était respecté pour sa sagesse et son expérience. Petit à petit, cette image positive s'est dégradée jusqu'à associer la vieillesse à la laideur. Dans l'art du XVIIIe, les plus âgés sont représentés ridés et usés par la vie. Aujourd'hui, ces préjugés persistent et il est encore difficile pour nos aînés de considérer le troisième et le quatrième âge comme un moment de vie porteur de nouvelles découvertes et d'expériences.

Dans l'imaginaire collectif, la vieillesse est un moment lointain qui n'existe qu'une fois que notre corps n'a plus la capacité de se mouvoir parfaitement. Pourtant, il existe différents stades de vieillissement et tous ne sont pas associés au malheur et à la dépendance médicale.

Aujourd'hui, ces stéréotypes de l'âge ont créé des ponts entre les générations. Comme le constate Picard Camille dans un de ses articles sur le vieillissement en occident, où le soin des anciens a disparu, surtout dans les grandes villes. Aujourd'hui, la famille est considérée dans une bulle plus réduite qu'autrefois et le vivre ensemble a disparu au profit de l'individualisme. Les aînés sont aujourd'hui bien plus isolés de leur famille qu'auparavant.

Pourtant, le vieillissement de la population belge est un constat fait depuis des années déjà. En 2019, il y avait 1 personne de 67+ans pour 3.8 personnes de 18-66ans. Ce rapport évoluera de 1 pour 2.5 d'ici 2070 ². Nos populations ne seront donc plus jamais jeunes.

Il est d'autant plus alarmant de constater qu'aucune considération des aînés en état de précarité n'est faite. Beaucoup d'anciens habitants de la cité Modèle sont aujourd'hui âgés et n'aspirent plus à une vie modèle. Ils font face à la pauvreté depuis des années et n'ont pas d'autre choix que d'envisager leur retraite au sein de la cité sociale. Organiser un déménagement ou encore une retraite confortable n'est pas une option.

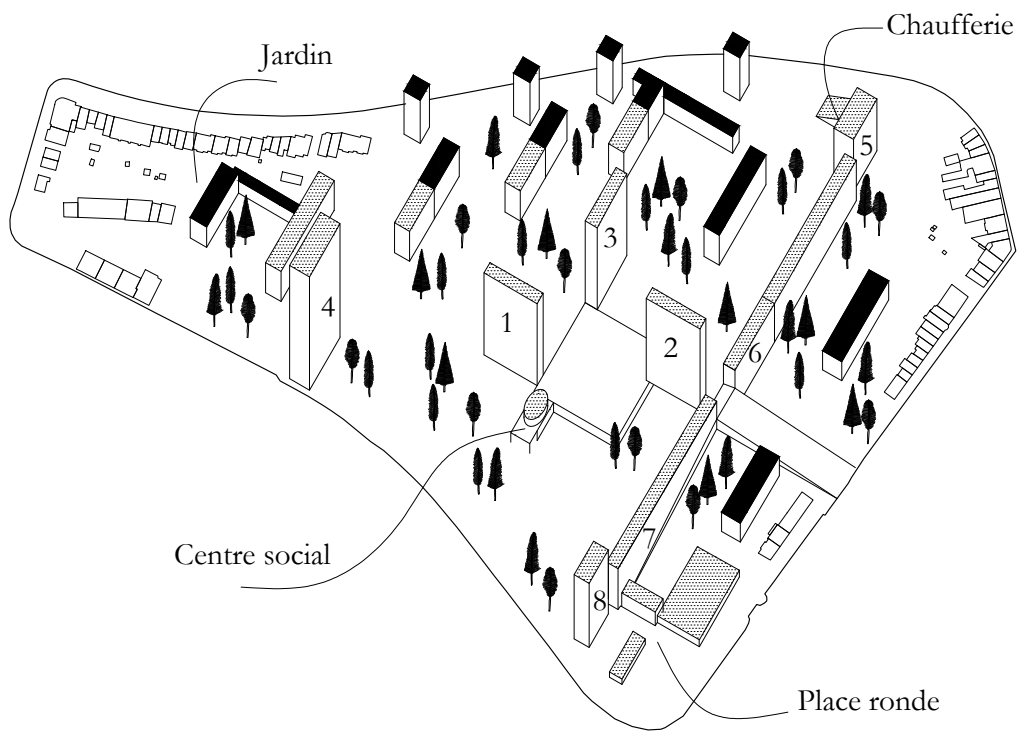
L'enjeu de ce travail est de comprendre comment l'architecture peut faciliter le vieillissement des habitants des ensembles de logements sociaux. Cette démarche s'inscrit dans un souci plus large d'inclusivité des minorités dans l'architecture.

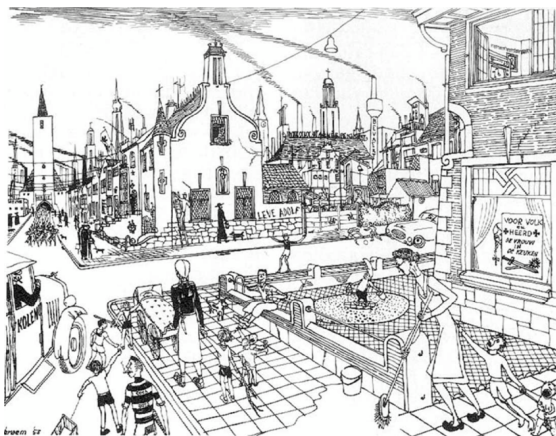
Mettre en valeur les plus faibles pour renforcer les espaces publics et domestiques.

L'étude de cas se concentre sur la cité Modèle à Bruxelles et est basée sur une étude historique des lieux, sur une étude sociale, établie sur base d'une dizaine d'entretiens ainsi que sur l'analyse d'un corpus architectural sur le thème de l'architecture intergénérationnelle.

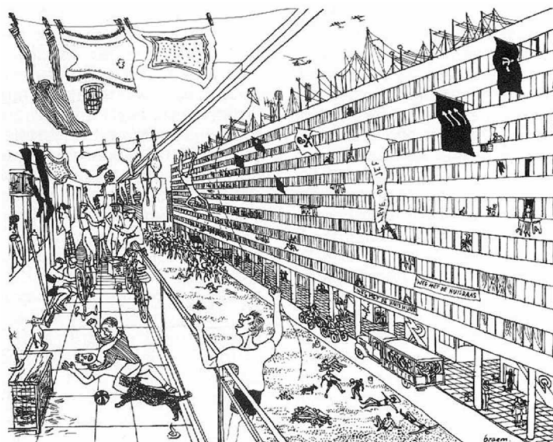
Afin de clarifier le terme d'« aîné », je considère le début de cette période à l'âge de la retraite belge, soit entre 65 et 67 ans.

² Bureau fédéral, 2019





Les catholiques vus par les socialistes, selon R. Braem



Les socialistes vus par les catholiques, selon R. Braem

1 Matérialisation d'un idéal | La Cité Modèle

1.1 Contexte historique | Les cités sociales à Bruxelles

Le logement social est un sujet qui anime les débats depuis plusieurs siècles en Belgique. Il est apparu à la révolution industrielle et a évolué jusqu'à aujourd'hui dans différents contextes politiques et architecturaux. La cité Modèle s'inscrit comme l'un des symboles dans l'histoire du logement public. Pourtant, bien d'autres visions architecturales ont accompagné l'histoire et teintent encore la ville de Bruxelles d'aujourd'hui.

Marqué par la révolution industrielle, le XIXe siècle est une époque de grands changements dans les modes d'habiter. Le grand exode rural a densifié les villes et vidé les campagnes. Bruxelles était à cette époque le symbole du progrès et des avancées dans le domaine tertiaire. De nombreuses industries émergent en ville accompagnées de leurs ouvriers. Le nombre d'habitants de la capitale quadruple en septante ans (1840-1910)³. En vue de ce développement démographique soudain, les quartiers les plus pauvres se densifient et deviennent de plus en plus insalubres. Des taudis accompagnés de maladies diverses menacent le bien-être des habitants. La classe ouvrière vit dans l'insalubrité et consacre sa vie à un travail peu rentable.

Dans ce contexte peu réjouissant, les plus riches, par peur de tomber malades et animés par un sentiment de cupidité, entament des démarches d'assainissement des villes ainsi que d'augmentation de rentabilité de leurs entreprises. C'est ainsi que naît le logement social. Améliorer la qualité de vie des ouvriers pour leur permettre de consommer plus.

Petit à petit, le logement public se développe. Des associations au sein de la ville émergent et la voix des ouvriers commence à se faire entendre. Cependant, l'utopie sociale divise Bruxelles. Deux visions politiques dominent les pensées. Le parti ouvrier (1885) défend des idées communautaires et sociales. Et le parti catholique promeut la tradition et le développement individuel. L'un des architectes de la cité Modèle, Renaat Braem, illustre cette opposition. Le premier dessin montre d'un côté une vision sociale poussée à l'extrême, où l'individu s'efface et la violence domine. À l'inverse, la vision catholique montre une société rétrograde centrée sur l'individu, où seuls les bourgeois vivent dignement.

L'accès au logement à prix réduit évolue donc lentement. Ce n'est que lors de la destruction massive du pays, due aux deux guerres mondiales, que le logement public se développe réellement. Le besoin soudain de reloger un grand nombre d'habitants permet d'institutionnaliser le logement social.⁴ À l'image du clivage politique, deux principes architecturaux s'imposent en Belgique : les cités-jardins et le modernisme.

La Cité Modèle (1958), témoin du mouvement moderniste belge, correspond aux idées du CIAM. Le progrès technique, l'amélioration du confort et la communautarisation sont les maîtres mots de la composition spatiale moderniste.

³ Bernard Pierre, 2012

⁴ Création de la Société Nationale de Logement en 1919, (Bernard Pierre,2012) et Lois Brunfaut (1949)



Classement des ensembles de logements de la SLRB selon la présence d'espaces communs :
espaces extérieurs, équipements, commerces

Aujourd'hui, Bruxelles est teintée d'une grande variété de logements sociaux (8% en Région de Bruxelles-Capitale⁵). Certains se dissimulent dans le paysage urbain, d'autres s'en détachent. À Bruxelles, le logement social présente une grande variété de typologies architecturales. Allant de la maison mitoyenne au grand ensemble. Le mode d'habiter est varié. L'un des avantages certains du logement public est la possibilité de développer une dynamique d'entraide et communautaire entre les habitants. Pourtant, on constate qu'aujourd'hui, la majorité des logements sociaux bruxellois ne présente que très peu de moyens architecturaux qui favorisent le « vivre ensemble ».

Afin de mieux comprendre comment le logement social peut être un tremplin pour une vie en communauté, nous avons réalisé un classement bruxellois du parc social de la SLRB. Tout d'abord, seuls les logements publics composés de plus d'un foyer ont été considérés. Ainsi, les échelles sont variées et offrent des dispositifs architecturaux en adéquation avec leurs tailles.

À cette recherche s'ajoute la question du rapport qu'entretiennent ces lieux avec la ville. Nous questionnons la place que prennent les ensembles sociaux en ville et leurs fonctionnements internes.

Tous les lieux non privés ont été sélectionnés et divisés en trois grandes catégories : les espaces extérieurs, les équipements et les commerces. Certains lieux présentent des caractéristiques capables de soutenir un certain échange social évident. D'autres sont considérés comme des tremplins pour une éventuelle évolution spatiale.

On constate que les espaces extérieurs sont principalement des parcs (publics ou collectifs) ou des parkings (extérieurs ou souterrains).

Les parcs publics sont souvent peu appropriés par les habitants des lieux, mais forment une centralité dans le quartier. Ainsi, on constate que les ensembles possédant des espaces extérieurs publics ont en général un contact facilité avec le quartier. Certains voisins s'y rendent pour se promener ou se rencontrer.

À l'inverse, les espaces verts collectifs sont, en général, présents en centre d'ilot et ont un caractère privé. Les habitants se l'approprient en y plaçant du mobilier ou encore en entretenant la végétation, ce qui favorise le lien social. Ces lieux renforcent le vivre ensemble au sein même de la communauté.

Les stationnements prennent une place importante dans les ensembles d'habitations de grandes échelles. Ils sont aujourd'hui en majorités sous-exploités et nous amènent donc à les considérer comme des lieux propices à une requalification en faveur du vivre ensemble.

Nous remarquons que la présence d'équipements communautaires est l'un des moyens qui favorise le lien social au sein des logements sociaux. Que ce soit une école, un centre social, un potager urbain ou une bibliothèque de quartier, ces lieux forment une charnière entre la vie en communauté et la vie de quartier.

Cependant, on constate que très peu d'ensembles à Bruxelles possèdent ce type d'espace. La présence de commerces, trop peu nombreux dans les ensembles, donne au public extérieur une opportunité d'accéder aux lieux de la cité.

⁵ ISBA, 2021



Affiche de l'exposition 58



Maquette de la cité Modèle 1958

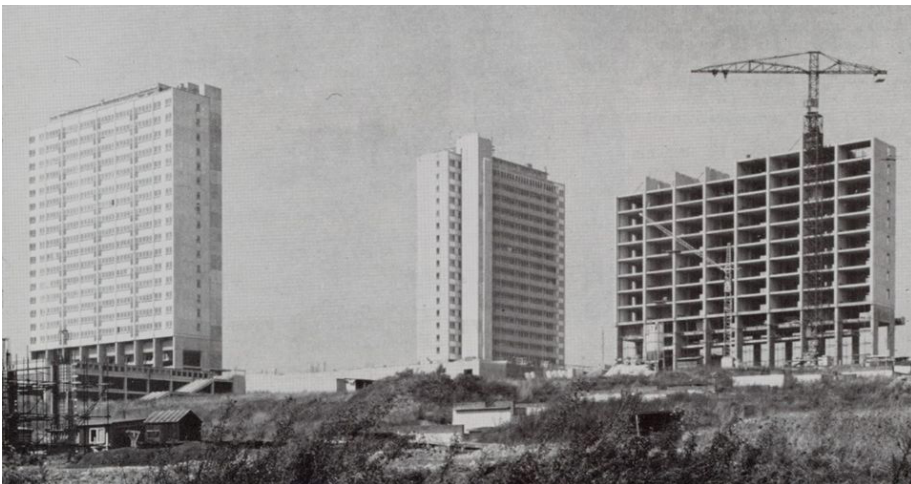


Photo d'archive de la construction des blocs 1, 2, 3

Ce classement nous permet donc de comprendre que le cas de la cité Modèle est très rare dans Bruxelles. La présence de vastes espaces extérieurs, d'espaces communs ou encore de commerces est un atout pour les logements sociaux et pour la ville. Ils sont, cependant, aujourd'hui, encore trop peu exploités.

1.2 Construction de la cité Modèle

La cité Modèle a été construite lors d'un changement de paradigme important pour la Belgique. Les années 50 sont le symbole d'un passage d'une société traditionnelle à une société de consommation.⁶ Petit à petit, la condition des classes les plus fragiles est améliorée grâce à l'État Providence.⁷ C'est le début des congés payés, des assurances maladie et des pensions. Cet assouplissement du temps de travail permet à chacun de jouir de ses richesses et de développer des loisirs. Ce changement de mode de pensée s'accompagne d'une augmentation générale de la qualité de vies des Belges. Les progrès techniques sont rendus accessibles aux classes moyennes. Les foyers se remplissent d'appareils électroménagers et les rues en pavés se transforment en autoroutes. À la fin des années 1950, l'économie belge fonctionne à plein régime.

De ces évolutions, en découle un changement de mentalité. Les différences sociales s'estompent et chacun s'ouvre à la modernité. L'exposition universelle de 1958, à Bruxelles, marque ce changement. La croyance en un monde meilleur domine grâce aux avancées techniques.

L'histoire de la Cité Modèle commence donc lors de la préparation de cette exposition.

*« Pour un monde meilleur »*⁸ est le thème de l'exposition.

C'est en 1954 que, Fernand Brunfaut⁹, politique influent et président du Foyer Laekenois imagine la création d'un grand quartier social qui serait témoin de la vie ouvrière idéale. Il souhaite

« Construire une Cité Modèle et expérimentale en tous les domaines. »

*« Créer une unité d'habitation complète, organique et équilibrée, pouvant être reproduite ailleurs dans des conditions semblables ». (Brunfaut, 1954)*¹⁰

L'ambition de Brunfaut est de placer l'ouvrier au centre de la conception. La cité Modèle serait le symbole de la modernité et du confort pour tous. Le quartier accueillerait du logement, des commerces, des institutions publiques et des espaces extérieurs variés. Son souhait était de créer une vie idéale dans une cité modèle.

Le site de l'exposition 58 se trouve au nord de Bruxelles, il correspond aujourd'hui au quartier du Heysel à Laeken. Dans les années 50, la périphérie de la ville était encore peu dense et propice au développement de projets de grande envergure telle que celui de la

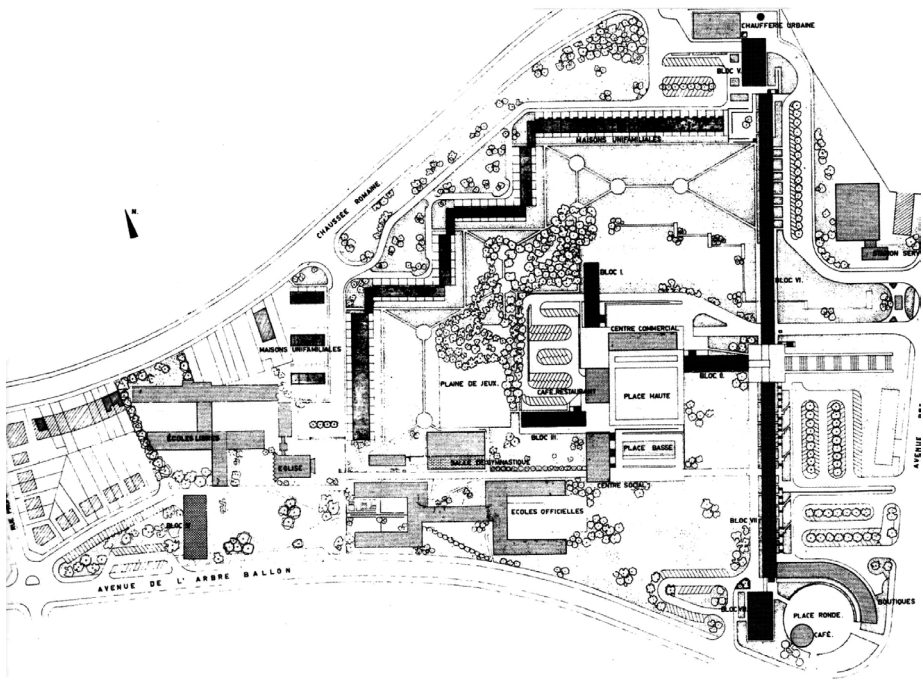
⁶ Sarah Moutury, 2012

⁷ Forme d'État qui intervient activement dans les domaines social et économique en vue d'assurer des prestations aux citoyens, (LeRobert, 2023)

⁸ Jean- Michel Leclercq, 2012

⁹ Architecte et politique Belge très engagé dans les actions sociales (Loi Brunfaut) avec une vision moderniste. (Jean- Michel Leclercq, 2012)

¹⁰ Jean- Michel Leclercq, 2012



Plan retenu par la Team en 1956-1958

cité. L'idée de Brunfaut a été assez bien accueillie. Rapidement, la Commission de la cité Modèle (1955) a été formée.¹¹

Ainsi, les différents investisseurs et décideurs¹² se sont rassemblés dans un but commun, faire émerger la Cité Modèle. Les ambitions principales du projet étaient de :¹³

- Représenter le présent et le futur de l'habitation publique belge.
- Offrir une palette d'équipements collectifs et urbains.
- Expérimenter le chauffage collectif.
- Symboliser le progrès à l'échelle de l'habitat.

Le souhait de la Commission était d'offrir différentes typologies de logements répondants chacun à des besoins spécifiques. Le programme comprenait mille logements, allant du studio à la collocation pour dix personnes, trois cents garages et différents types d'équipements communautaires. La diversité, l'accessibilité et la vie en communauté se trouvaient au centre de la réflexion.

Le lieu de construction de la cité Modèle a été choisi en 1954. C'est un terrain de quinze hectares qui présente de grandes variations topographiques. À proximité de l'exposition 58, la cité servirait dans un premier temps d'objet ouvert au public ainsi que de lieu de résidence pour les employés et les visiteurs étrangers. Une fois l'exposition terminée, le lieu serait légué au foyer Laekenois.

C'est le 17 octobre 1955 que les onze architectes chargés du projet sont désignés.¹⁴ La *Team* se compose d'architectes des 3 régions et de partis politiques variés afin de rassembler des avis divers, à l'image de la Belgique (Renaat Braem, Victor Coolens, René Panis, Jean Van Doosselaere, Emile Parent, Raymond Stenier et Jean Hendricks). Ensemble, ils ont 3 ans pour faire de la cité Modèle une œuvre collective et monumentale. Rapidement, les idées de Renaat Braem se distinguent. Aujourd'hui encore, la majorité des archives de la cité sont signées de son nom.

L'intention principale était de créer un ensemble autonome à distance du « chaos de la ville ». Différentes propositions sont alors envisagées. L'implantation retenue propose différents types de limites à la cité. À l'est se trouve l'emblématique barre de 300 mètres de long qui forme une barrière nette avec le quartier. Au sud, la distance avec la ville est marquée par une forte déclivité du terrain. Et au nord, l'alignement des maisons unifamiliales compose la limite.

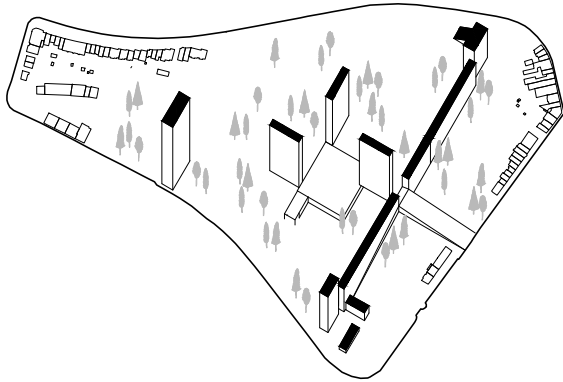
Les travaux débutent en septembre 1956. Différentes parties du projet sont entamées telles que les tours centrales et la barre à l'est. Rapidement, en décembre 56, les crédits alloués à la cité Modèle sont interrompus dû aux difficultés financières du gouvernement. Cet arrêt sera fatal pour l'avancée des travaux qui ne reprendront qu'en 1958 après l'exposition universelle. Ainsi, le grand projet de la cité Modèle n'a pas vu le jour à temps, seule une maquette installée dans un pavillon de l'exposition universelle témoigne de l'ambitieux projet de Brunfaut.

¹¹ Jean- Michel Leclercq, 2012

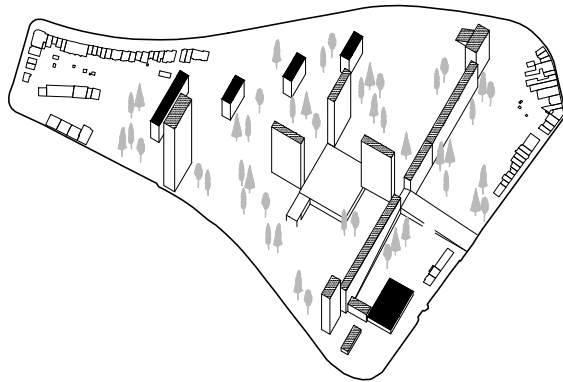
¹² La commission est composée de : Société nationale de logement, Foyer Laekenois, ministère des Travaux Publics, Santé Publique et de la Famille, un bougemestre et échevin de la ville de BX et le responsable de la section Logement de l'expo 58 + Président= Fernand Brunfaut. (Jean- Michel Leclercq, 2012)

¹³ Jean- Michel Leclercq, 2012

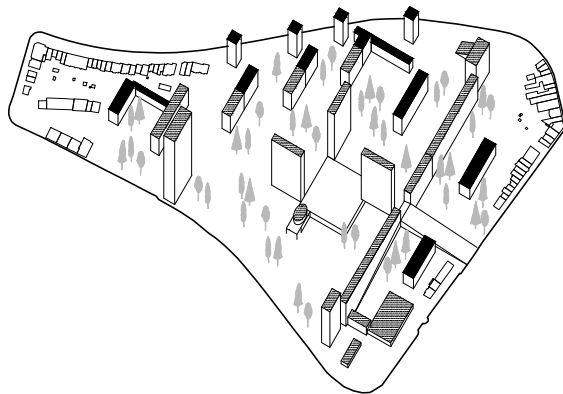
¹⁴ Jean- Michel Leclercq, 2012



Bâti construit selon le projet de 1956



Bâti des années 1960-1970 non prévus au projet de 1956



Extantions construites à partir des années 2000

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, les travaux reprennent mais le projet est revu afin de limiter les coûts. Le nombre de logements augmente, la qualité des matériaux diminue. Petit à petit, le projet initial s'efface au profit de la rentabilité.¹⁵ Seules les constructions déjà entamées ont été terminées. Le reste du projet a entièrement été revu. C'est ainsi que les maisons unifamiliales, les équipements publics et toutes les infrastructures communes ont été supprimés du projet.

Le modèle de la cité restera à jamais coincé dans les croquis de ses architectes.

1.2.1 Construction matérielle de la cité

Le souhait des architectes a été de composer des formes simples qui permettent la préfabrication. La structure se compose d'une ossature en béton armé coulé sur place avec un remplissage en blocs de béton.

Une trame de 5.6m régit l'ensemble des plans du site. Cette trame a l'avantage de permettre une grande flexibilité des espaces intérieurs. Des cloisons légères permettent facilement la division ou la réunion de plusieurs espaces.

Perpendiculairement à la structure, des façades rideaux lui donnent un visage lisse et régulier. À l'image des techniques de l'époque, l'ossature métallique de la façade soutient alternativement du vitrage et des panneaux sandwichs.

Le béton est, dans ce projet, exploité sous différentes formes. Lisse, lavé, brut ou en carreaux émaillé, ce matériau rythme et colore la cité.

Contrairement à l'ambiance globale, beaucoup d'éléments ont été travaillés dans la légèreté et la transparence. La présence de vide et de vitrages donne des perspectives aux habitants. La majorité des bâtiments ont été conçus sur pilotis afin de limiter leur emprise au sol. Le sol reste ainsi dégagé et laisse place à un grand parc. Semés d'une grande variété de végétations, les espaces verts englobent la cité. Ils apportent souplesse et désordre au système orthogonal.¹⁶ Le vaste parc est un réel atout de la cité et est très apprécié des habitants.¹⁷

Un des éléments caractéristiques des lieux est l'exploitation de la topographie. Certains bâtiments semblent sortir de terre et offrent une variation de niveaux (Bloc 6,7, 4). Afin de pallier ces dénivelés importants, les architectes ont usé de différentes méthodes pour rendre la traversée du site plus confortable. La présence de pentes, de sentiers, de marches et de rues couvertes facilite la mobilité douce. Les circulations et les espaces communs ont des dimensions généreuses qui augmentent le confort des déplacements et de la vie de voisinage.

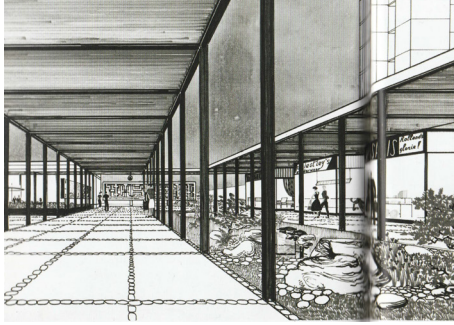
Parallèlement aux piétons, la voiture prend une place importante dans la cité. Des parkings à ciel ouvert parsèment le site et un grand parking souterrain centralise les circulations automobiles. À l'image des innovations de l'époque, la voiture a été un élément primordial pris en compte lors de la conception de la cité.

Aujourd'hui, la conception moderne des espaces permet une certaine évolutivité des lieux. Bien qu'ils soient encore figés dans le temps des possibilités d'adaptations spatiales sur base de peu de moyens sont possibles.

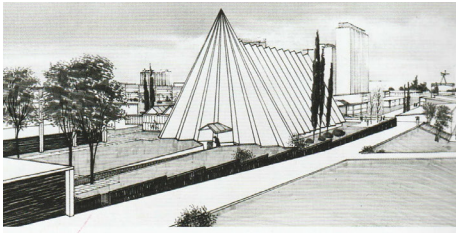
¹⁵ Jean- Michel Leclercq, 2012

¹⁶ Braem, 1955 par Isabelle de Pange, 2012

¹⁷ Entretien réalisé sur place par l'auteur, 2023



Place centrale | Renaat Braem 1956 & situation actuelle 2023



Axe culturel | Renaat Braem 1956 & situation actuelle 2023



Parc | Renaat Braem 1956 & situation actuelle 2023

1.2.2 Construction sociale de la cité

Les premiers habitants de la cité Modèle sont arrivés en 1963¹⁸. Sur ces quinze hectares encore vides, seuls les blocs : 1,2 et 3 étaient construits. Les premiers habitants étaient enthousiastes à l'idée d'accéder à une vie modèle et moderne. Très rapidement, une communauté s'est créée. Beaucoup d'initiatives sociales ont été lancées. Malgré l'absence d'infrastructures collectives, les habitants ont su créer une cité sociale comme l'imaginaient leurs concepteurs.

La plupart des premiers habitants avaient le profil familial dominant de l'époque : la famille nucléaire. Un père investit dans le monde du travail, une mère au foyer et deux enfants. La cité Modèle correspondait tout à fait à ce mode d'habiter. Les foyers y étaient épanouis.¹⁹

1.3 Basculement de l'image novatrice au symbole de précarité

1.3.1 Des idéologies effacées et une dégradation sociale

Depuis les années 60, un appauvrissement général des habitants a été constaté. Au fil des années, les primo-arrivants se sont peu à peu émancipés de la cité. Beaucoup ont eu accès à la propriété et sont partis. D'autres sont restés pour des raisons financières et gardent une certaine nostalgie des premières années. Avec eux, la vision sociale et communautaire de la cité s'est effacée.

Aujourd'hui, la cité Modèle ne porte plus le visage et les idées novatrices des années 1950, mais représente la pauvreté à Bruxelles. Comme pour de nombreux autres cités, le type architectural « ensemble moderniste » est associé à des valeurs négatives. La délinquance, le mauvais entretien et la précarité sont des préjugés qui persistent encore pour définir les grands ensembles²⁰. La cité Modèle n'en est pas épargnée et est par conséquent complètement isolée du système urbain.

Ce phénomène s'explique par la marginalisation sociale et spatiale²¹ des pauvres à Bruxelles. Les revenus moyens sont bas et la présence de logements publics est importante. Ce phénomène d'exclusion est d'autant plus marqué à la cité Modèle.

S'ajoute à cela le fait que bon nombre d'espaces publics sont la plupart du temps abandonnés et désertés. Nous pensons par exemple ; à la place haute, l'ancien axe culturel ou encore le parc public. Tous ces lieux collectifs non construits n'ont fait qu'augmenter la dégradation de la cité. Sans eux la transmission d'idées telle que la vie en communauté ne peut être faite.

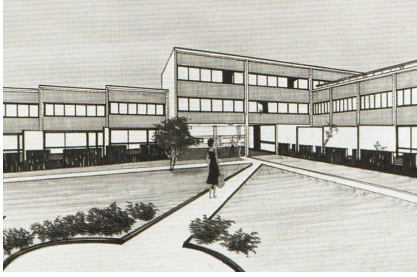
Ainsi, la cité Modèle s'est petit à petit transformée en un lieu pauvre et dense. Exempte d'infrastructures collectives, elle est devenue un espace où personne ne souhaite habiter.

¹⁸ Isabelle de Pange, 2012

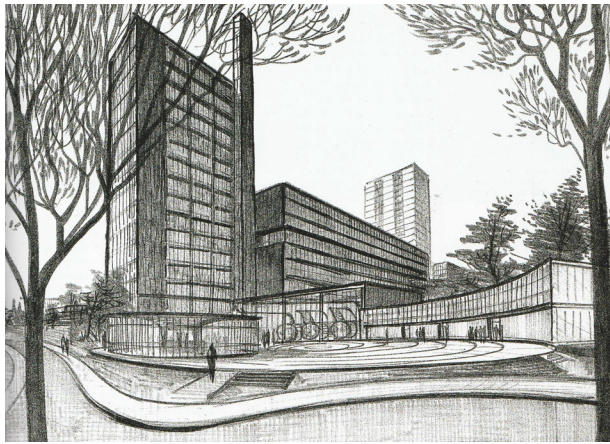
¹⁹ Entretiens d'Isabelle de Pange, 2012

²⁰ Jean Matovani

²¹ Igor Martinache



Parc | Renaat Braem 1956 & situation actuelle 2023



Parc | Renaat Braem 1956 & situation actuelle 2023

1.3.2 Dégradation matérielle

Lors de la construction de la cité, par manque de moyens, la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre a été diminuée. Ce choix a entraîné des conséquences désastreuses sur le bâti et ses habitants. Très rapidement, des infiltrations, de la condensation et de la poussière ont fait leur apparition.²² Cette dégradation a pris une ampleur telle, que déjà en 1960, le foyer Laekenois a dû renouveler la plupart des vitrages. De nombreux joints étaient pourris et les jonctions avec le béton vieillissaient mal.²³ Cette dégradation matérielle importante n'a fait qu'empirer au fil du temps. Aujourd'hui, le confort des habitants est impacté par ces problèmes techniques. Beaucoup vivent encore dans l'humidité et la poussière.

1.4 Limites et Potentiels actuels de la cité | Matérialité

La cité Modèle présente donc des limites telles que *l'exclusion spatiale*, le manque d'exploitation des *lieux communs* et *la dégradation matérielle* de la cité. S'ajoute à cela, le fait, qu'aujourd'hui, le lieu est dominé par *la voiture* et bon nombre de centralités dans la cité sont aujourd'hui en défaveurs de la mobilité douce.

Pourtant, la cité Modèle présente tout de même un nombre de potentiels non négligeables pouvant être exploités afin d'améliorer le confort de chaque usager. Nous pensons notamment au fait que la cité se trouve à proximité de nombreux services et est très bien desservie en *transports en commun*.

La présence d'un vaste *parc public* est également un atout non négligeable pour les habitants et le quartier, malgré le fait qu'il soit aujourd'hui trop peu exploité par ces derniers.

Ajouté au parc, de nombreux *espaces communs* de tailles généreuses ont été construits, mais ne sont aujourd'hui pas aboutis. Ces lieux possèdent de nombreux potentiels de réappropriation pour les habitants.

La *trame structurelle* régulière de l'ensemble des bâtiments est également un avantage pour l'évolution de l'aménagement intérieur des appartements. Elle permet une certaine flexibilité non négligeable pour les habitants.

L'isolement spatial de la cité présente de nombreux désavantages comme exprimé précédemment, mais peut être également considéré comme un atout. Les relations de voisinage et les liens sociaux sont ici très présents. C'est pourquoi il est important de comprendre comment la cité Modèle fonctionne, aujourd'hui, socialement.

²² Pierre Bernard, 2012

²³ Pierre Bernard, 2012



Forte présence de la voiture



Longues distances monotones



Espaces communs peu exploités

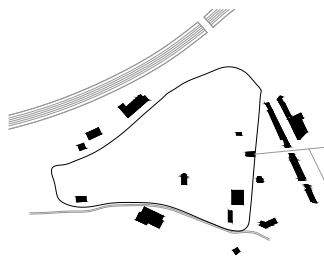
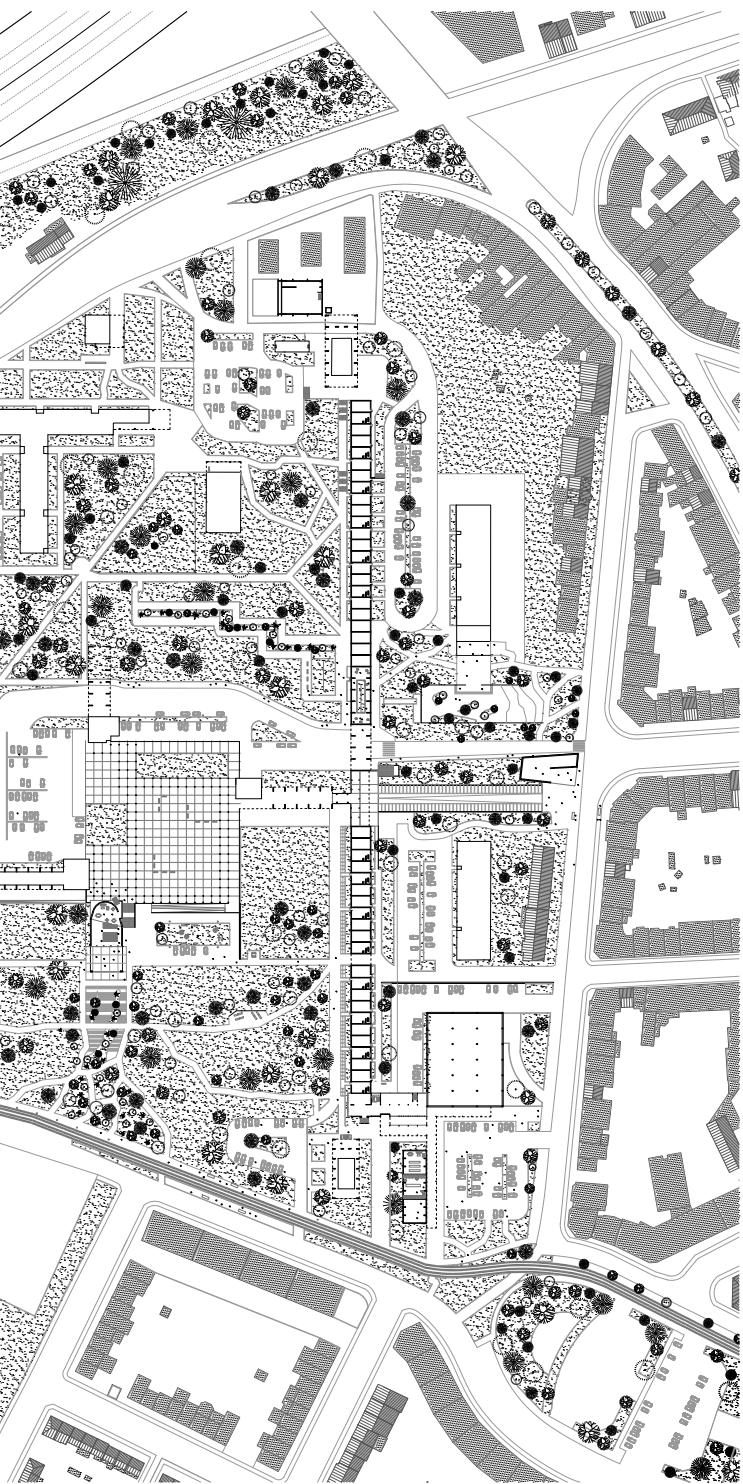


Dégradation matérielle et mauvais entretien



Exclusion spatiale

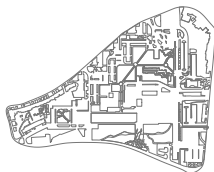




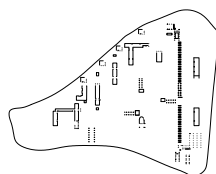
Accessibilité



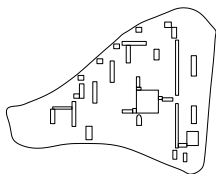
Parc public



Espaces communs généreux



Trame



Isolement spatial

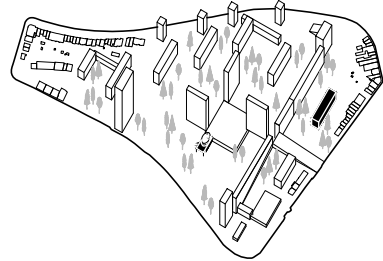
Caroline



Age: 24 ans

Travaille : à la cité Modèle depuis 4 mois |
assistante sociale

Immeuble: maison de quartier

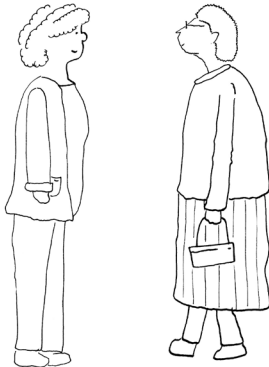


Salubrité & entretien

« Tu vois la cité, quand tu viens ici, elle paraît bien et belle mais à la longue c'est presque déprimant. Il y a beaucoup de problèmes dans les bâtiments et ça casse beaucoup le moral des habitants. »



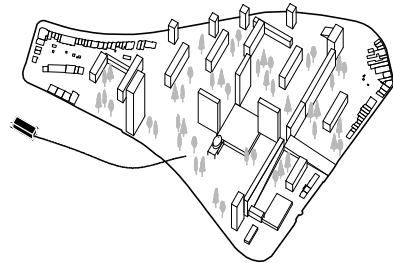
Josette et Monique



Age: 77 ans

Habitent : en maison de repos | ont vécu
40 ans à la cité

Immeuble: /



Valeur sentimentale

« On vient souvent dans le parc car il est très agréable. Nous avons été placés dans une maison de repos pas loin mais nous revenons avec plaisir ici. Nous y avons habité pendant plus de 40 ans et on y est très attachées. »

2 Vivre un idéal construit | Vieillesse et pauvreté, double préjugé

2.1 Qui sont les habitants de la Cité Modèle aujourd'hui ?

La cité Modèle comprend aujourd'hui 2657 habitants²⁴ :

- 39% de jeune de moins de 19 ans
- 14% entre 20 et 39 ans
- 32% entre 40 et 64 ans
- 15% de plus de 65 ans

38% des ménages ont des enfants à charge. Les 62% restants sont exclusivement des couples, des personnes seules et des personnes âgées. Le sujet de ma recherche porte principalement sur la place des personnes âgées dans la cité Modèle. Leur faible nombre montre qu'ils font partie des personnes les moins considérées par les aides sociales. Ils sont minoritaires et n'aspirent, pour la plupart, plus à une ascension sociale. Leur statut de personne pauvre et âgée les installe dans une catégorie fataliste remplie de préjugés.

2.1.1 Double exclusion | Être pauvre et âgé

Les aînés de la cité Modèle font donc face à un double stigma ; celui d'être « vieux » et celui d'être « pauvre ». ²⁵ Ces aînés n'ont donc pas accès à, ce qu'appelle Anne France Wittman, la « retraite dorée » qui transmet une image des aînés dynamiques, en recherche constante d'évolutions culturelles et de divertissements. Leur lieu de vie les assigne donc à des catégories sociales modestes n'ayant pas les moyens financiers de s'offrir un changement d'habitat ou des sorties culturelles fréquentes. ²⁶

« Vieillir stigmatise, et ce, d'autant plus que l'on n'a pas les moyens physiques ou financiers d'avoir une 'retraite dorée', et que l'on vit dans un environnement très stigmatisé. »
(Wittman Anne-France, 2003)

C'est ainsi que les aînés issus de milieux précaires et qui habitent dans des ensembles de logements sociaux font partie des personnes les plus défavorisées de notre pays. La plupart sont issues du milieu ouvrier et ont été pendant longtemps dépendantes des aides sociales. Ces personnes se retrouvent à l'âge de la retraite à vivre encore en cité et n'ont, plus aucun espoir de la quitter un jour²⁷. Cette situation est aggravée lorsqu'un couple de personnes âgées vit grâce à un seul salaire. C'est la catégorie des personnes dites « très âgées ». Ils sont les derniers témoins de l'époque où la femme ne travaillait pas encore. ²⁸

Le vieillissement est donc considéré différemment en fonction de la classe sociale. Cela se traduit par des questions d'accès aux soins de santé, mais également à la culture et au divertissement. Les sorties culturelles sont quasiment inexistantes chez les aînés plus pauvres, et cela renforce leur isolement. Selon Anne-France Wittman, les raisons

²⁴Benoît Fockede, brucity

²⁵ Wittman Anne-France, 2003

²⁶ Wittman Anne-France, 2003

²⁷ Entretiens réalisés sur place

²⁸ Wittman Anne-France, 2003



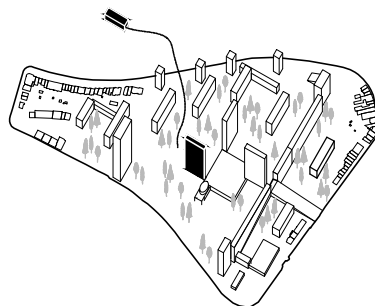
Marianne

Age: 79 ans

Habite : à Wemmel auprès de sa fille | a habité 41 ans à la cité

Modèle

Immeuble: Bloc 3



Valeur sentimentale

«Autrement moi j'ai eu dure hein, de partir pour ma santé. J'ai habité 41 ans ici, c'est une vie. D'ailleurs je viens déjeuner quand je peux maintenant.»

Salubrité & entretien

«Moi je suis partie de la cité parce que l'immeuble devait être transformé. Donc j'ai attrapé des problèmes cardiaques à cause de la poussière. Comme ma fille habite Wemmel c'était plus simple pour elle. Autrement moi j'ai eu dure hein, j'ai habité 41 ans ici, c'est une vie.»

Echanges sociaux

« Mais les relations ont fort changé ici. Maintenant quand on loue un appartement, peu importe l'origine, ce sont plus des Belges qui entrent. Je veux bien être multiculturelle. Mais bon c'est une autre culture et religion donc ce n'est pas évident. »

Sécurité

« C'est devenu le ghetto ici ».

principales de cette division sont l'incapacité physique de se déplacer ainsi qu'une différence sociale trop importante. Ces retraités ne se retrouvent souvent pas dans l'image de « classe privilégiée de loisir ».²⁹

À cette question de précarité financière et d'exclusion sociale, s'ajoute l'exclusion spatiale. De nombreux grands ensembles tels que la cité Modèle constituent un réel frein spatial pour nos aînés. L'enclavement de ces cités éloigne ses habitants de la ville. Et inversement, la ville stigmatise ses habitants et aucun lien n'est créé.³⁰

Anne-France Wittman a, à la suite d'une étude basée principalement sur des entretiens, entrepris un classement des quatre principales attitudes adoptées par les aînés habitant en cité.

Le « *repli d'exclusion* » consiste en un rejet spatial et social de la cité dans laquelle ils vivent. Leur arrivée est souvent, pour eux, synonyme de dévalorisation sociale. Cette attitude se traduit par un repli sur le logement et un isolement social.

Le « *repli de protection* » se traduit par un certain déni de leur lieu de vie. La plupart vivent au travers de la réussite de leur enfant. Ce profil est très actif, mais ne participe pas aux activités collectives de la cité.

La « *participation détachée* ». Ce profil témoigne d'une certaine neutralité face à son lieu de vie, il est actif aussi bien dans la cité qu'en dehors.

La « *participation exclusive* » est le témoin d'un fort sentiment d'appartenance à la cité. L'environnement quotidien de ce type de personnes se limite à sa cité et ses alentours.

Ces quatre catégories témoignent donc de l'importante diversité d'attitudes des aînés vis-à-vis de leur lieu de vie. Chacun a un rapport à son environnement différent. Tous n'ont pas le souhait de vivre en communauté et beaucoup d'aprioris sociaux persistent au sein même des habitants.

Bien que leurs ambitions en matière de mode de vie diffèrent, ils sont tous aujourd'hui contraints de vivre ensemble et de faire face aux préjugés.

À la cité Modèle, les quatre types de profils sont présents. Sur base d'une dizaine d'entretiens réalisés sur place, nous pouvons affirmer que chaque habitant considère son lieu de vie de manière bien différente. Certains sont encore très attachés à l'idéologie communautaire des années 60.

« Elle est parfaite cette cité. Moi je ne me vois pas partir d'ici, j'ai un très bel appartement et la cité est magnifique avec tous ses arbres ». (Christine, 2023)

Christine, par exemple, est très active dans la cité. Sa présence quasiment permanente à la maison de quartier témoigne de son grand attachement aux valeurs sociales et communautaires qu'elle associe à son lieu de vie. Il est très rare pour elle de se rendre en dehors de la cité mise à part pour des courses ou des rendez-vous médicaux. Au fil des années, elle y a développé un cercle social et une routine qui lui convient. Elle ne voit pas spécialement l'intérêt d'aller ailleurs. Christine fait donc partie de la catégorie « participation exclusive ». La présence de personnalités comme Christine est primordiale à la cité. Grâce à eux, les institutions collectives ne meurent pas et des évolutions au sein de ces dernières sont possibles.

²⁹ Wittman Anne-France, 2003

³⁰ Wittman Anne-France, 2003

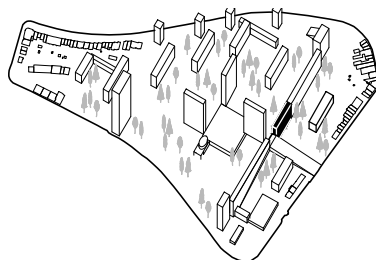


Ernest

Age: 82 ans

Habite: à la Cité Modèle depuis 50 ans

Immeuble: Bloc 6



Echanges sociaux

« J'aime aller au club de pétanque et entretenir le jardin » (Ernest)

Salubrité & entretien

« La propreté tout le monde s'en plaint ! Il faudrait du personnel pour entretenir cette cité. »

Mobilité

« Dans le temps je me promenais beaucoup mais maintenant je le fais moins quand même. Je marchais partout je faisais tout à pied. »

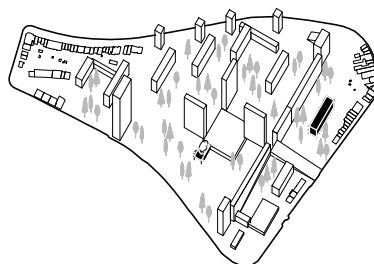


Samira

Age: 55 ans

Habite et travaille : à la cité Modèle depuis 10 ans | Maison de la création

Immeuble: nouveaux blocs | MC



Echanges sociaux

« J'organise beaucoup de choses moi ici, pour les enfants, les mamans et les vieux »

Sécurité

« Quand je suis venue habiter ici, mes enfants étaient petits, on les laissait jouer dans la cité on n'avait pas peur. Maintenant, je n'oserais plus. »



« C'est devenu le ghetto ici ». (Marianne, 2023)

D'autres déplorent l'évolution de la cité et s'en détachent complètement. Marianne, par exemple, associe son lieu de vie à la délinquance. Elle est aujourd'hui heureuse d'habiter auprès de sa fille en dehors de la cité. Elle reproche l'appauvrissement général et la perte de l'esprit communautaire. Elle garde tout de même un certain attachement à la cité Modèle passée. Son attitude actuelle s'apparente à un « repli d'exclusion ».

Viellir à la cité Modèle peut donc être associé aussi bien à de la souffrance qu'à un grand bonheur. La majorité des aînés rencontrés ne souhaite plus déménager. Il semble qu'une forme d'acceptation générale de leur statut social les amène à jouir pleinement de ce qu'ils ont et à tirer parti de leur situation telle qu'elle est. Au fil des années, chaque habitant s'est créé un cercle social auquel la plupart sont encore très attachés.

2.1.2 Valeurs communautaires et enjeux sociaux

La vision négative que renvoient les ensembles de logements sociaux a, comme on a pu le constater, un impact direct sur le mode de vie des habitants. Mais il n'est pas seulement négatif. La dévalorisation de leur statut social implique un repli sur le lieu de vie et un renforcement d'un sentiment d'appartenance.³¹

« Les clubs apparaissent ici comme des lieux neutralisés participant activement au développement d'un sentiment d'appartenance à la fois à la catégorie instituée des « personnes âgées » et à un collectif constitué à l'échelle de la cité. » (Mantovani Jean, 1998)

Contrairement à l'image d'anonymat que peuvent transmettre ces grands ensembles, les rapports sociaux ont encore une grande place dans les cités. Beaucoup considèrent leur lieu de vie comme un village qui favorise une orientation du quotidien vers l'extérieur. Les aînés se rassemblent autour d'un déjeuner, d'un jeu de cartes ou discutent sur un banc.

Lors des entretiens, nous avons eu l'occasion de participer au « Déjeuner des seniors ». Ce type de rencontre est organisée tous les mois et attire un grand nombre d'habitants. Plus ou moins formelles, les nombreuses activités proposées à la cité Modèle invitent chaque habitant à sortir de son logement. Certains retraités se chargent de l'organisation. Les idées se développent et chacun participe à son niveau.

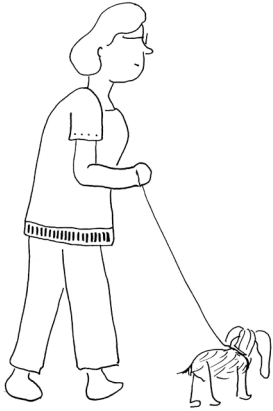
« J'aime aller au club de pétanque et entretenir le jardin » (Ernest, 2023)

*« J'aime les déjeuners à thèmes : multiculturel, spécial senior... je viens à un maximum d'activités »
(Christine, 2023)*

*« Moi ce que j'aime c'est, faire plaisir aux gens. Beaucoup sont très seuls et les événements que j'organise leur font toujours plaisir, même si ce n'est que deux heures dans leurs journées. »
(Samira, 2023)*

Marcela décrit sa cité comme un « petit village ». Elle aime s'y promener, car à chaque instant elle peut échanger un simple sourire ou quelques mots avec ses voisins. Le parc est pour elle un lieu de promenade, mais permet aussi des rencontres informelles.

³¹ Mantovani Jean, 1998

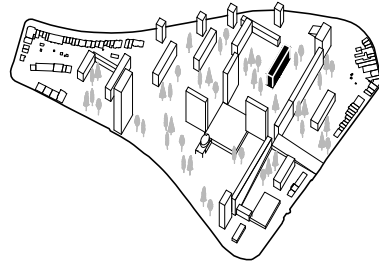


Christina

Age: 77 ans

Habite: à la Cité Modèle depuis 10 ans

Immeuble: Bloc 4



Valeur sentimentale

« Et voilà, j'aime bien, j'aime bien les personnes ici, les voisins, c'est un petit village que tout le monde, pratiquement, se connaît. »

Mobilité

« Alors voilà, c'est comme ça. Et puis. Et puis ici on a, on a beaucoup de verdure, on a les places pour les chiens, donc les chiens peuvent courir ici, ils ont énormes places. Si vous regardez par les fenêtres là. »

Sécurité

« Oui il y a des jeunes qui traînent à l'entrée de la cité mais ils nous connaissent moi ça ne me dérange plus. »

Depuis les années 60, dans les cités, un phénomène d'homogénéisation sociale a eu lieu. Les habitants les plus aisés ont eu l'occasion de quitter les cités et d'accéder à la propriété. Ce revirement a un impact direct sur le système social interne des grands ensembles. Les primo-arrivants ont subi ce changement comme une forme de dégradation aussi bien sur le plan social que spatial.³² Les familles arrivées plus tardivement n'ont pas intégré les valeurs communautaires initialement installées dans les cités. Ainsi, le statut « d'ancien de la cité » a peu à peu perdu de sa valeur. Cette forme de « déclassement » a un impact sur le sentiment d'appartenance des habitants à leur lieu de vie. Petit à petit, les jeunes se ferment au passé et les aînés se sentent délaissés.

« Ils ont rendu plus aléatoire la reconnaissance de « anciens » comme dépositaires de l'identité du local, de son histoire et de ses règles de co-résidence. » (Mantovani Jean, 1998)

Jean Mantovani constate que les aînés primo-arrivants ont une vision de leur cité à l'image de celle promue par les architectes des années 50. Ils sont par exemple, très attachés aux « logements collectifs ». L'avantage des grands espaces verts, de la sécurité piétonne et des commerces de proximités sont des éléments déterminants de leur confort.

« Dans l'ensemble, les « vieux » demeurent les principaux détenteurs du mythe fondateur des cités et des valeurs du logement social. » (Mantovani Jean, 1998)

Il y a aussi les « Vieilles familles ouvrières à parcours migratoires »³³. Ce type de profil est arrivé plus tardivement et a fortement contribué à l'homogénéisation sociale des cités. Ils souffrent pour la plupart d'un plus grand isolement dû principalement à la barrière de la langue et aux différences culturelles. Ils ont, cependant, développé une solidarité ethnique très forte qui les rassemble.³⁴

Les aînés dans les cités sont donc majoritairement des primo-arrivants et des anciens ouvriers issus d'un parcours migratoire. Ces deux types de seniors n'ont aujourd'hui pas la même vision de leur cité. L'un est attaché aux valeurs historiques des lieux et l'autre aux valeurs sociales actuelles.

À la cité Modèle, ces deux groupes sont aujourd'hui très distincts. Les différences culturelles, le rapport à leur lieu de vie et les souhaits concernant leur retraite sont très différents. La cité abrite aujourd'hui grand nombre de communautés.

« Mais les relations ont fort changé ici. Maintenant quand on loue un appartement, peu importe l'origine, ce sont plus des Belges qui entrent. Je veux bien être multiculturelle. Mais bon, c'est une autre culture et religion donc ce n'est pas évident. » (Marianne, 2023)

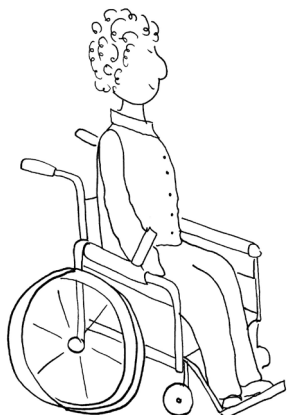
« Moi j'aime bien ça. Ma voisine est Polonaise et l'autre est arabe. Nous sommes un peu une famille, peu importe le pays d'origine » (Christinna, 2023)

Les aînés de la cité Modèle sont dans l'ensemble satisfaits de leur lieu de vie. Beaucoup ont acceptés leur statut social et ne souhaitent plus quitter la cité. Ils y ont développé des liens forts qui rythment leur quotidien. La cité Modèle c'est chez eux et ils souhaitent y rester. Cependant, le vieillissement s'accompagne de changements physiques qui ne sont aujourd'hui que très peu considérés au sein de l'architecture de la cité.

³² Mantovani Jean, 1998

³³ Courbebaïsse Audrey & Pomier Marianne, 2020

³⁴ Courbebaïsse Audrey & Pomier Marianne, 2020

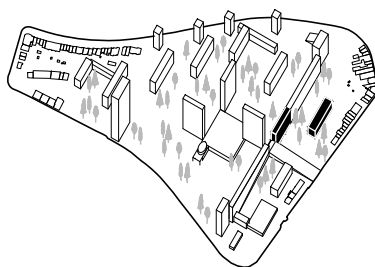


Christine

Age: 75 ans

Habite à la Cité Modèle depuis:
40 ans

Immeuble: Bloc 6 et nouveaux
blocs



Valeur sentimentale

« Elle est parfaite cette cité. Moi je ne me vois pas partir d'ici, j'ai un très bel appartement et la cité est magnifique avec tous ses arbres ».

Echanges sociaux

« J'aime les déjeuners à thèmes : multiculturels, spécial senior... Je viens à un maximum d'activités »

Salubrité & entretien

« Au 6, j'avais un trois chambre avec les enfants donc pour moi ça devenait trop dur pour entretenir ça donc dès que j'ai su qu'ils allaient faire de nouvelles constructions j'ai demandé ma mutation.»

Sécurité

« Moi je ne sors plus le soir ça c'est fini ».

Mobilité

« Mon petit-fils vient m'aider toutes les semaines pour faire mes courses, sans lui je n'en serais pas capable avec ma chaise. »

2.1.3 Conséquences physiques et psychiques du vieillissement

INSECURITE

D'après différents témoignages, les aînés qui vivent dans des ensembles de logements sociaux témoignent d'une augmentation générale de leur sentiment d'insécurité au sein de la cité. Ce phénomène est lié à l'augmentation de la « petite délinquance ».³⁵ C'est pourquoi, de manière assez collective, les plus âgés, évitent de sortir le soir. Par exemple, les activités destinées à un public âgé sont organisées en journée.

La perte de repère est également un facteur d'insécurité. Les aînés ayant subi une installation tardive dans de nouveaux quartiers ont tendance à se replier sur leurs logements pour ces raisons.³⁶

À la cité Modèle ce sentiment est assez modéré. Le sentiment d'appartenance à la communauté les rassure et leur ancienneté est respectée par tous.

« Moi je ne sors plus le soir, ça c'est fini ». (Christine, 2023)

« Oui il y a des jeunes qui traînent à l'entrée de la cité, mais ils nous connaissent moi ça ne me dérange plus. » (Christina, 2023)

SOLITUDE ET ENNUI

La solitude est souvent décrite comme le sentiment dégradant lorsqu'il est associé au vieillissement.

« La solitude est plus déterminée par l'image de la vieillesse et de sa place dans la société que par le fait d'habiter seul ou d'être isolé. » (Boullet Jean-Yves, 1998)

Les habitants interrogés lors de différentes études montrent une certaine neutralité face au sentiment de solitude. Selon Jean-Yves Boullet, la solitude est à mi-chemin entre un sentiment individuel et un concept social. Parce que l'on est seul, on risque forcément de se sentir seul. Ce qui parfois s'avère être vrai et parfois faux. Selon lui, un isolement spatial ou social peut impliquer un sentiment de solitude. Il est alors associé à une forme de déracinement. La personne perd ses repères, s'isole (ou est isolée) et finit par se sentir seule.

« L'espace est un lieu de repère et de repérage social qui, avec l'avancée en âge, devient encore plus une métastucture de la socialisation, un parcours régulier, dans un espace connu et aussi un rythme de vie avec ses rencontres, ses habitudes, se rituels qui lient les individus les uns aux autres. »

(Boullet Jean-Yves, 1998)

Il distingue quatre types de solitude :

- « *La solitude comme pathologie sociale* ». Elle est en générale considérée comme un problème lié à l'avancée en âge qu'il faut absolument éviter.

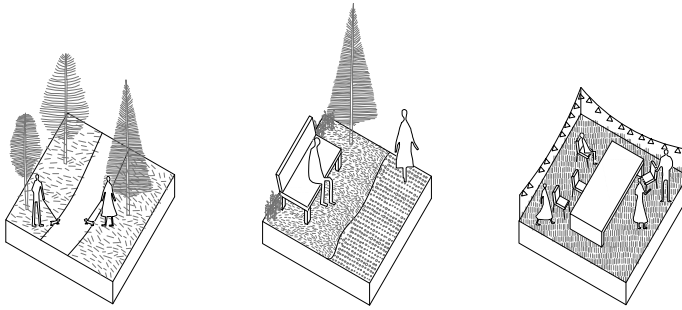
- « *La solitude volontaire* » consiste en un isolement et une acceptation de ce sentiment par peur d'être un poids pour son entourage.

- « *La solitude comme fatalité* » est perçue comme un destin individuel inévitable où l'on accepte de vieillir seul.

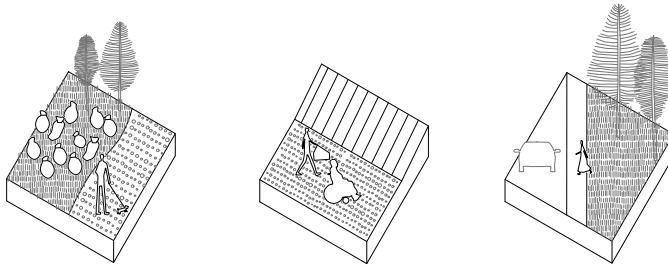
- « *La solitude comme résultat social* » renvoie à une vision plus large du vieillissement « *c'est dû à une évolution historique que les anciens sont seuls.* »

³⁵ Mantovani Jean, 1998

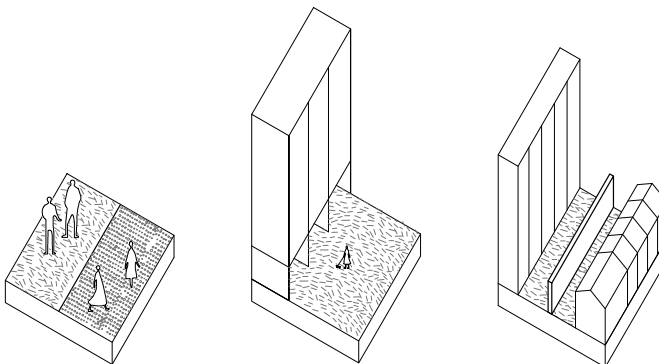
³⁶ Mantovani Jean, 1998



Sentiment d'appartenance à leur lieu de vie , à une communauté



Manque de confort et de sécurité



Sentiment d'exclusion

Jean-Yves Boulet affirme que la solitude n'est pas le cœur du problème, car elle est une « forme de l'existence sociale ». Il recommande, cependant, d'ouvrir l'espace public à ce questionnement. Le cas de la cité Modèle en est le témoin. Les espaces communs intérieurs et extérieurs sont des lieux propices à l'échange social. Ils méritent d'être développés.

DEPENDANCE ET PERTE DE CAPACITE MOTRICE

La perte de motricité peut également engendrer un repli sur le logement.³⁷ L'avancée en âge est souvent accompagnée d'un ralentissement général du corps. Cette évolution est très peu prise en compte au sein de la cité Modèle. Les longues distances et le manque de mobilier urbain adapté ne facilitent pas l'autonomie. Certains changent leurs habitudes afin d'éviter des situations de danger.

« Mon petit-fils vient m'aider toutes les semaines pour faire mes courses, sans lui je n'en serais pas capable avec ma chaise. » (Christine, 2023)

« Dans le temps je me promenais beaucoup, mais maintenant je le fais moins quand même. Je marchais partout, je faisais tout à pied. » (Ernest, 2023)

Aujourd'hui, les plus vulnérables ne se déplacent pas partout et n'importe quand.³⁸ Leur rapport à la ville se restreint à mesure que leur dépendance augmente. Comme l'explique Bonanomi Lydia, l'accessibilité à une grande variété de services permet le maintien de l'indépendance de chacun. Cependant, les aînées font face à deux grandes peurs qui les empêchent de s'émanciper dans la ville : les dangers du trafic et l'inconfort de leur parcours³⁹. L'intérêt de centrer l'urbanisme sur la mobilité douce donnerait donc plus de place au développement d'une ville égalitaire et accessible à tous.

2.1.4 Conclusion des entretiens et de l'étude sociale des aînées à la cité Modèle

Vieillir à la cité Modèle présente des avantages et des inconvénients.

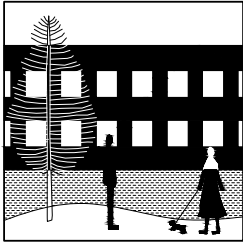
Tout d'abord, la majorité des aînées accorde une valeur importante à leur appartenance à la cité. Ce sentiment favorise les échanges sociaux et évite l'isolement. Il met également en valeur les nombreux potentiels spatiaux de la cité tels que le parc ou sa position dans la ville.

Cependant, beaucoup considèrent leur lieu de vie peu confortable, peu sécurisant et mal entretenu. Leurs déplacements ainsi que leur autonomie en sont impactés. C'est pourquoi il est important de considérer chaque espace comme vecteur de confort pour chaque usager et en particulier les plus faibles tel que nos aînés.

³⁷ Boulet Jean-Yves, 1998

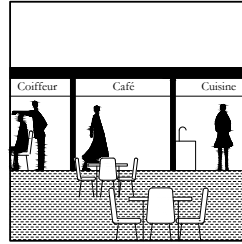
³⁸ Italiano P. & Teller J., 1998

³⁹ Bonanomi Lydia, 1998



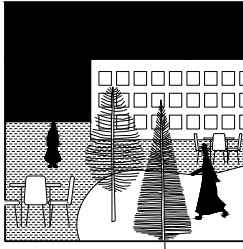
Fitch Court | Mae | London

«As older people are considered less as a separate group of vulnerable people that demand resources, and more as a valued and vital expanding sector of society.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



Meadow view | GN Architects | Derbyshire

«The building provides a restaurant, hairdresser, activity rooms, Shared kitchen... These facilities invites de public to be involved with the centre.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



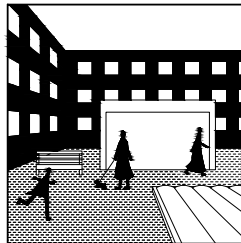
Almshouse | WWM architects | London

«In recognition that for many people, sitting and watching the daily coming and going of life is stimulating and interesting, the shared cafe and a gallery look directly onto the High Street.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



De 3 Platanen | Bovenbouw arch. | Ostende

«Comme au centre d'un village, une série d'intérieurs plus ou moins publics se mêlent à l'extérieur.» (S. Devoldere, 2020)



Gitschotelhof | CollectiefNoord | Anvers

«Le privé se trouve à l'extérieur et le public à l'intérieur de l'ilot» (P. T'Jonck, 2020)

2.2 Moyens architecturaux favorisant le soutien physique et social des aînés

Afin de rendre les espaces de la cité Modèle plus inclusifs, nous avons donc relevé différents moyens architecturaux déjà mis en place par d'autres architectes pour favoriser le soutien des aînés au quotidien. Ce classement se fait sur trois échelles ; la ville, le commun et la chambre.

L'ensemble des interventions ci-dessous visent le maintien à domicile des personnes âgées et tente de retarder au maximum leur institutionnalisation. Il permet également d'apporter des clés de soutiens physiques mais aussi sociales.⁴⁰

2.2.1 La ville

Le rapport à la ville se fait généralement, dans les projets à destination des personnes âgées, sur base d'un équilibre entre un sentiment d'indépendance et un sentiment de sécurité. Il est primordial que l'espace public donne de la place aux plus vulnérables. C'est ce que tente de développer le projet « Fitch Court » qui place les usagers les moins mobiles et les plus dépendants au même niveau que les plus actifs. Bien que certains espaces du projet soient entièrement ouverts au public, chacun trouve sa place et a une utilité sociale.

L'un des enjeux principaux des logements collectifs à destination des aînés est leur rapport au lieu public. Nombreux sont les projets qui accueillent des fonctions entièrement publiques afin d'amener une diversité d'utilisateurs. Ainsi, l'ensemble des logements fonctionnent avec la ville et n'en sont pas isolés. Le projet « Meadow view » propose, par exemple, un grand nombre de services qui facilitent le quotidien des aînés, mais qui profitent également au quartier.

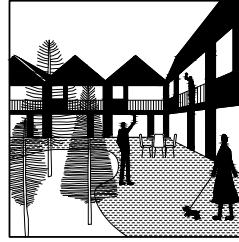
De la même manière, la présence d'un café dans le projet « Almshouse » permet au public du quartier de profiter d'une terrasse ensoleillée. Parallèlement, ce café permet à nos aînés de contempler les aléas de la ville tout en restant à proximité de leur lieu de vie.

Certains projets, tels que les « Dries platanenen » ou le « Gisthotelhof », inversent la qualification des espaces, l'intérieur du projet est dédié à des espaces publics et permet ainsi la création de parcs en intérieur d'îlots. Ce lieu est alors reculé de la rue et est d'autant plus sécurisant pour ses habitants. Il permet l'implantation d'activités plus collectives tout en restant ouvert à la ville. Inversement, les espaces privés extérieurs sont tournés vers la ville, ce qui permet aux habitants de s'ouvrir à celle-ci depuis chez eux.

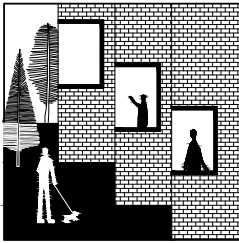
⁴⁰ L'ensemble des projets et leurs citations proviennent de : magazine A+(mai 2020, n283), J. Park & J. Porteus (2018).



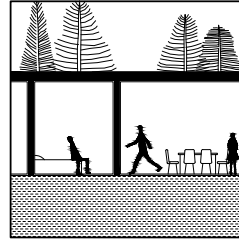
Chapter house | P&M architects | Lichfield
«Covered, communal south-facing balconies will enable less mobile residents to interact with neighbours without the need to venture far from their individual apartments.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



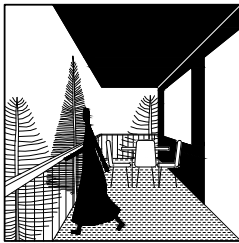
OWCH | Pollard Edwards | London
«A key consensus that emerged from the collaborative process was the idea that homes would as far as possible be united by a common outlook over a shared garden.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



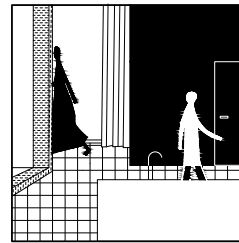
Kappelveld | de vylder vinck taillieu | Loombeek
«Les décalages au niveau des façades permettent à chaque chambre de joindre d'une fenêtre d'angle et d'un balcon semi-fermé.» (G.Boie, 2020)



De heiken | UR architectuur | Zoersel
«Il n'y a pas de séparation pragmatique entre espace de jour et de nuit, comme c'est le cas dans les infrastructures classiques.» (E. Debullu, 2020)



Castelmair Court | Archadia Architects | Surrey
«The walkways are an integral part of the building. Over-sailing roofs help to define areas, creating generous semi-private forecourt.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



Gielsbos | Dierendonckblanke | Lille
«La cuisine ouverte est le coeur du logement et offre une vue sur chaque recoin de la maison.» (G.Boie, 2020)

2.2.2 Le commun

Le balcon peut être considéré comme un lieu privé, mais il a tout de même une valeur collective. C'est ce qu'exprime le projet « Chapter house » qui décrit le balcon comme un lieu d'interaction visuel sur l'environnement. Il permet de garder un certain recul avec l'espace public, ce qui évite une perte de repères ou un sentiment d'insécurité.

À l'image des balcons, la présence de décalages en façade permet de multiplier les vues et les contacts avec l'environnement. (Projet Kappelveld)

Les espaces de distribution sont également des lieux propices aux échanges. Le projet « Castelmair court » utilise les coursives comme lieux de circulation et comme lieux de repos.

Le jardin commun est également un lieu intéressant pour les rencontres ou les balades solitaires. Il peut être considéré comme un lieu de passage, un lieu de repos ou encore un lieu productif s'il est entretenu par les habitants. Le jardin commun est un espace extérieur privé qui permet aux plus dépendants de profiter d'un lieu plus vaste. Il favorise donc l'échange et apporte un certain sentiment de sécurité étant donné son caractère privé. Le projet « OWCH » a utilisé le jardin commun comme lieu central du projet. Les habitants ont tous une vue sur celui-ci.

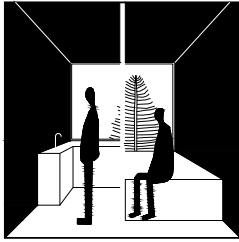
Dans le projet « de Heiken » en Belgique, l'importance a été donnée dans l'homogénéité des espaces. Ainsi, le projet a été conçu comme une grande maison où différentes ambiances s'entremêlent, où, les espaces de nuit sont facilement accessibles et où les lieux de soins sont normalisés. Chaque habitant est libre de se déplacer, peu importe son niveau de dépendance aux soins.

La cuisine est, dans de nombreux projets, un lieu de rassemblement particulier. Il permet des moments de collectivité ainsi que des moments plus personnels. Le projet du « Gielsbos » a conçu les cuisines pour être un lieu central du projet. La cuisine est ici un espace ouvert à son environnement.

2.2.3 La chambre

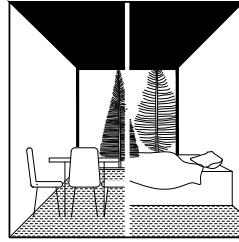
La flexibilité des espaces est un des éléments utilisés de manière récurrente dans différents projets. Elle peut être considérée comme une flexibilité spatiale réalisable à tout moment de la journée. Ainsi, une chambre devient un salon ou encore un hall d'entrée peut se transformer en un bureau. Ce type de flexibilité permet à nos aînés de maintenir une activité dans son lieu privé. Ces espaces permettent d'aller au-delà des besoins élémentaires tels que le repos ou le soin.

Un autre moyen de créer des espaces flexibles est la possibilité de dessiner des lieux de vie qui dans un premier temps répondent aux besoins d'une personne autonome. Au fil du temps, l'espace peut être adapté à un déplacement d'une personne à mobilité réduite ou être rendu complètement médicalisé. Ce type de lieu permet à l'aîné de faire évoluer



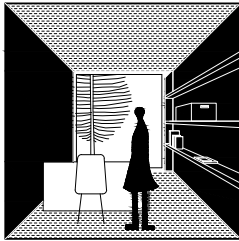
Lodge road | Ryder | London

«The one bedroom apartments are designed to allow for easy conversion into two care rooms, to increase the flexibility.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



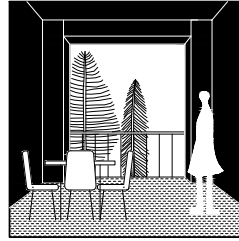
Heald farm Court | DK architects | Earlstown

«The apartment can be adapted to meet future needs.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



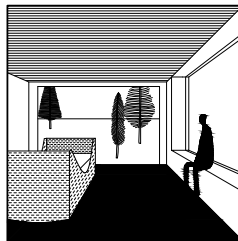
Greenwich housing | Bell Phillips Architects | London

«The second bedroom can be used as a study or hobbies room, a spare bedroom for grandchildren, visitors or live-in carer.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



Parkside | Evans Vettori | Derbyshire

«The apartments have 'outdoor rooms', as opposed to gardens or balconies. These spaces are large enough to accommodate a table and chairs.» (J. Park & J. Porteus, 2018)



Huis Perrekes | Nu architectuur-atelier | Geel

«La normalisation de la fonction de soins se prolonge jusque dans les moindres détails de l'aménagement intérieur.» (G. Boie, 2020)

son lieu de vie au rythme de la sienne. Ainsi, chaque phase du vieillissement est vécue pleinement sans frustration.

Les exemples du « Lodge Raod » et du « Heald farm Court » témoignent de cette importance de donner de la place à une potentielle évolution. Les seniors déménagent ici, dans un lieu qu'ils peuvent encore s'approprier et faire évoluer.

L'exemple de « Greenwich housing », à Londres, montre qu'au-delà des espaces flexibles, la possibilité de posséder une 'pièce en plus' est un réel confort pour les habitants. Dans de nombreux appartements dédiés aux plus âgés, la structure spatiale se limite à un espace de vie, une grande salle de bain et une chambre. Pourtant, la présence d'une pièce supplémentaire permet à chacun de se créer un lieu à part, tel qu'une chambre d'accueil ou encore un lieu de création comme un atelier.

La présence de balcons et de jardins d'hiver sont également des éléments cruciaux pour le soutien de nos aînés. Ils sont à la fois une fenêtre sur la ville et une extension de son chez-soi. L'exemple de « Parkside » montre la création d'un jardin d'hiver ouvert sur l'espace public. Ce lieu peut être utilisé comme « pièce en plus », mais aussi comme espace extérieur.

Souvent, on imagine une chambre pour personnes âgées comme un lieu froid et entièrement médicalisé. Pourtant, même avec un soutien médical renforcé, une chambre peut être confortable. C'est pourquoi le projet « Huis Perrekers » entreprend une architecture dans le détail qui favorise la normalisation de la fonction de soin. Cela se traduit par des aménagements dans l'espace tel que le dessin d'un lit médical en bois ou encore l'intégration de rampes de soutien dans la conception des parois.

Le soutien des aînés peut donc se traduire à toutes les échelles. Le mobilier est un des premiers moyens utilisés, mais l'orientation des vues, les ouvertures et les espaces intermédiaires sont tous des moyens architecturaux qui permettent à l'usager de se sentir en sécurité. Tous ces projets révèlent un certain intérêt pour les rapports sociaux engendrés par certains types d'espaces. Ainsi, ils permettent des rencontres plus informelles et participent à faciliter le quotidien de tous. Ajouter une pente ou permettre un certain recul sont des moyens simples, mais indispensables pour nos aînés et les autres générations.

Ces recherches permettent également de rendre la fin de vie plus agréable et moins médicalisée. De manière générale, il est indispensable de penser des espaces avant tout comme un lieu de vie. Le soutien physique reste une priorité pour nos aînés, mais ne doit pas prendre le pas sur la qualité spatiale.

C'est pourquoi ces moyens architecturaux peuvent être considérés comme des clés capables de faire évoluer le quotidien des aînés de la cité Modèle.



Vue aérienne de la Cité Modèle | Vue des Bloc 1/2/3 | vue des Blocs 7/6
Avant la rénovation des années 2000

3 Faire évoluer un idéal | Soutien intergénérationnel

L'enjeu premier de la cité Modèle est donc de faire évoluer ses espaces en lieux plus inclusifs et plus hétérogènes à l'image de ses habitants. Pour cela, nous pouvons conclure que plusieurs interventions peuvent être réalisées.

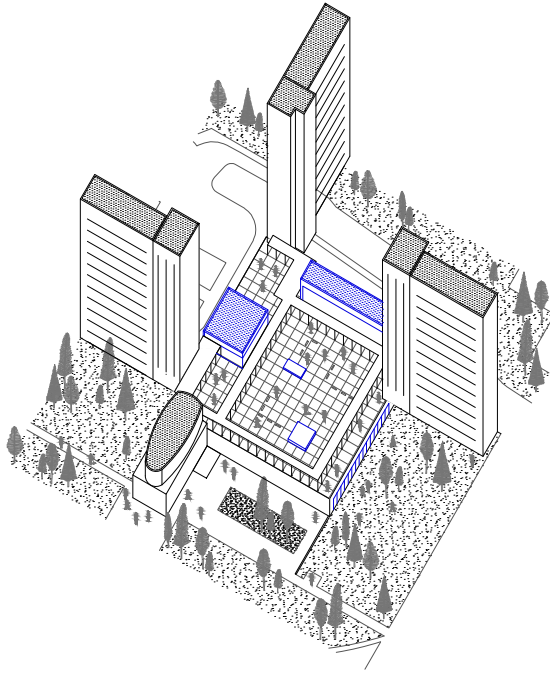
Tout d'abord, il faut considérer la cité Modèle à l'échelle du quartier et du logement. Chaque échelle possède des rapports différents à son environnement et présentent donc des enjeux divers comme cela a été développé dans le chapitre consacré à l'analyse d'espaces de références.

Ensuite, le projet se compose de deux types d'interventions : « l'exploitation de l'existant » et « l'ajout de nouvelles infrastructures. »

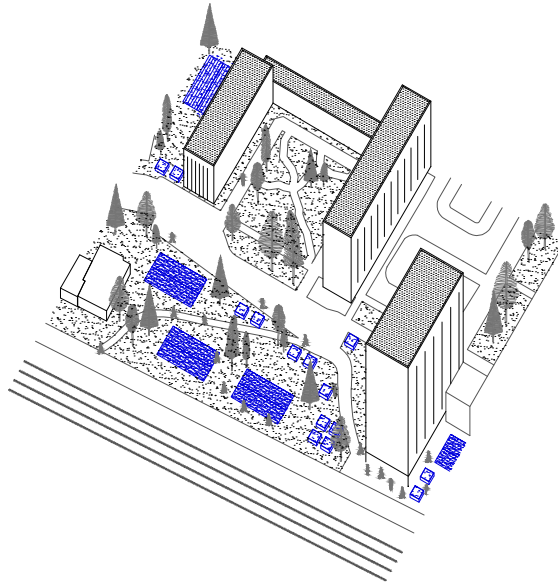
« *L'exploitation de l'existant* » permet la mise en valeur des potentiels de la cité et d'améliorer le confort des habitants avec peu de moyens.

« *L'ajout de nouvelles infrastructures* », quant à elle, permet d'apporter un réel atout spatial supplémentaire à certains lieux qui manquent de dynamisme et d'appropriation.

L'ensemble des interventions se basent sur l'étude du terrain, les entretiens et le recensement des différents projets décrits plus haut.



Centre culturel



Jardin

3.1 Quartier | Requalifier les limites de la cité

La cité Modèle présente un grand nombre de potentiels tels que sa position dans la ville, son accessibilité, la présence d'un grand parc ou encore la générosité des lieux communs. Cependant, comme exprimé précédemment, ce lieu souffre d'exclusion spatiale et sociale.

De nombreux habitants l'expriment comme étant un avantage au quotidien, mais sont en demande d'activité et d'interaction avec leur quartier. Afin de contrer cet isolement, différentes interventions localisées peuvent requalifier les limites de la cité tout en activant de nouveaux lieux d'intérêts pour ses habitants.

3.1.1 Exploiter l'existant

CENTRE CULTUREL

La place au centre de la cité était initialement prévue pour accueillir une série d'infrastructures culturelles et commerciales. La présence d'un centre social, de deux écoles et d'un centre sportif était prévue dans le projet de 1956. Aujourd'hui, ce lieu est à l'abandon et très peu d'activités y sont organisées.

La création d'un nouveau centre culturel et sportif est un moyen d'activer le centre de la cité et d'inviter les habitants du quartier alentour à y entrer. La maison de quartier, la maison de la création et la maison des jeunes sont déjà présentes sur les lieux.

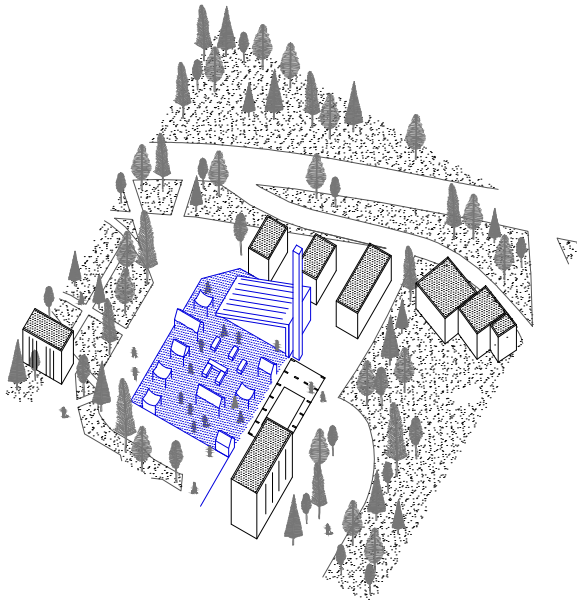
Le projet consiste en l'ajout d'une bibliothèque, d'une salle de sport, d'une salle d'exposition ainsi que d'un petit cinéma. Tous ces lieux permettent d'amener les usagers de la ville au sein de la dynamique de la cité. Cette intervention permet également d'apporter des activités intergénérationnelles à proximité des logements.

Le surplus d'espace est ainsi exploité pour l'ensemble du quartier et les activités implantées permettent à tous d'entretenir un échange social avec ses voisins ou avec de nouvelles personnes.

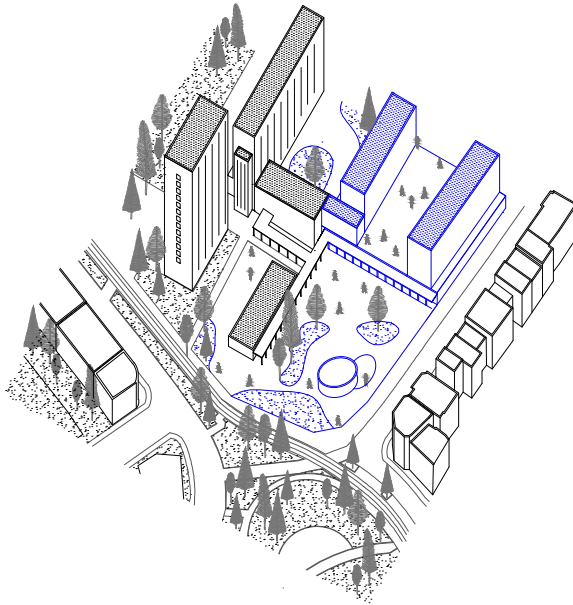
JARDIN

À la suite des différentes rencontres réalisées sur place, beaucoup d'ainés regrettent de ne pas avoir de jardin dont ils peuvent s'occuper. Ces dernières années, une initiative citoyenne a vu le jour grâce au Foyer Laekenois. La création d'un petit potager a été mise en place à l'ouest de la cité. Aujourd'hui, il ne répond plus à la demande des habitants et est bien trop petit. Beaucoup souhaitent avoir un bout de terre pour cultiver des fleurs et des légumes.

L'extension du jardin potager sur l'ensemble de la partie sud-ouest de la cité permettra donc de satisfaire chaque habitant tout en activant cette partie de la cité qui pour l'instant sert de lieu de passage. Le lieu de stockage de matériel et une salle de repos pour les jardiniers seraient installés au pied de la tour numéro 4.



Recyclerie



Place publique

L'extension du potager existant permet à chaque habitant de s'approprier une partie des espaces extérieurs de la cité. Le parc public devient ainsi un lieu plus habité et appropriable.

3.1.2 Ajout de nouvelles infrastructures

RECYCLERIE

De nombreux habitants se plaignent de la mauvaise gestion des déchets et de la présence d'encombrants au sein de la cité. La création d'une recyclerie au nord permet non seulement d'exploiter l'ancienne chaufferie, mais aussi de soulager les habitants de leur surplus matériel. Ce lieu s'accompagne également de la création d'une place de marché qui serait activée de manière hebdomadaire.

L'ancienne chaufferie serait transformée en un grand coworking accessible à tous les habitants. Ce lieu est mis à disposition pour l'organisation d'ateliers créatifs, mais aussi pour des projets personnels. Une partie de ses espaces permettent également le stockage et la revente d'objets.

La recyclerie se veut être l'atelier de tous, une extension du logement à l'échelle du quartier.

PLACE PUBLIQUE

Au sud-est de la cité se trouve, ce que la *Team* appelait, la place ronde. Elle se compose aujourd'hui d'un grand supermarché, des bureaux du Foyer Laekenois et d'un lavoir. La place a été transformée en un grand parking où la voiture domine l'espace. Ce lieu est aujourd'hui un réel point d'attrait pour les habitants de la cité et en particulier pour les aînés.

Dans le but de la rendre plus confortable pour la mobilité douce et d'en faire un lieu d'intérêt pour l'ensemble du quartier, la place ronde a été entièrement repensée tout en conservant les potentiels déjà existants tels que le supermarché. La création d'une place piétonne, l'ajout d'un café, d'un habitat intergénérationnel, d'un centre de soin et d'un coiffeur permet aux habitants alentour d'accéder à un grand nombre de services facilement.

Requalifier les limites de la cité est intéressant pour éviter l'isolement des habitants, par l'ajout d'activités et de lieux sociaux. Les aînés peuvent donc s'investir, à leur convenance, dans l'une ou l'autre activité tout en maintenant un certain sentiment de sécurité par la proximité de ces activités à leur logement.

Ce type d'intervention permet également la création de lieux attrayants pour le public alentour qui ne fréquente pas spécialement la cité quotidiennement. Les usagers sont ainsi diversifiés et le sentiment d'isolement est atténué.

Retravailler la cité à l'échelle du quartier permet donc d'atténuer le phénomène d'exclusion sociale à l'échelle de la ville, mais aussi au sein même de ses habitants. La diversité des activités proposées favorise le soutien des plus vulnérables tout en activant des lieux inutilisés







Flexibilité de l'existant

3.2 Logement | Flexibilité et soutien

3.2.1 Exploiter l'existant

L'un des caractères forts de la cité Modèle est la structure régulière de l'ensemble du site. Différentes typologies d'appartements y sont représentées, mais toutes suivent une trame structurelle commune perpendiculaire à la façade légère.

Du studio au duplex 3 chambres, le projet initial pensé par la *Team* présente 5 typologies. Chaque type d'appartement est rassemblé dans un immeuble et aucune mixité n'est possible. Cela rend chaque bloc d'habitations très homogène et peu de diversité en termes de foyer. Ces dispositions ne favorisent pas les échanges intergénérationnels et l'inclusivité.

La plupart des appartements sont traversants et distribués par une coursive. De manière générale, les circulations ont des dimensions généreuses, mais ne sont pas exploitées par les habitants.

De plus, l'aménagement des espaces sanitaires tels que la cuisine et la salle de bain ne permettent pas beaucoup d'adaptations ni d'agrandissements en cas de besoin.

Sur base de ces différents constats, il est possible d'envisager des évolutions spatiales dans chaque typologie d'habitat, allant d'un réaménagement simple à l'organisation d'un cluster. Ces évolutions sont principalement possibles grâce à la trame régulière réalisée par les architectes.

Les différentes propositions de réaménagement spatial permettent à chaque habitant d'envisager son logement autrement et par conséquent de prévenir certains changements tels que le vieillissement. Les aînées peuvent ainsi envisager d'autre manière d'habiter sans changer d'environnement.

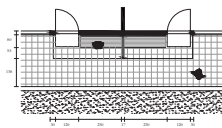
Afin d'illustrer ces évolutions, je développe le cas des appartements du bloc 7 de la cité. Cependant, vous trouverez, en annexe, le même exercice pour les trois autres typologies.

DISTRIBUTIONS

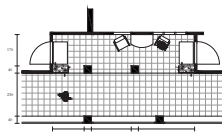
Une évolution est possible aux niveaux des espaces communs tels que les circulations. Le réaménagement des cages d'ascenseurs et des coursives permet une meilleure accessibilité et favorise l'échange social et le soutien physique. Leurs dimensions généreuses permettent à chacun de considérer ces lieux comme des espaces appropriables et plus personnels. Ce type d'espaces permet d'étendre certaines habitudes au-delà des limites de son logement.

À proximité des ascenseurs, l'ajout de bancs permet la création d'un espace de repos pour les moins mobiles et rend le lieu plus confortable.

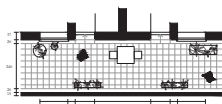
La coursive du bloc 7 possède une largeur suffisante pour accueillir des fonctions autres que celle de distribution. Cependant, son caractère public ne permet pas tous les types d'aménagements. Étant un des axe piéton principal de la cité, il est important de le considérer comme un lieu appropriable tout en gardant à l'esprit que sa fonction première est la circulation. C'est pourquoi je propose l'ajout de bancs publics, de jardinières et d'espaces pour les vélos. Cette installation permet aux habitants de la coursive de s'approprier les lieux tout en gardant le statut public de la circulation. La coursive devient une forme d'extension extérieure du logement.



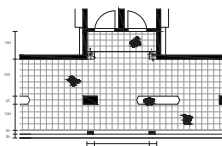
De Overloop, H. Herzberger, Almere (1984)



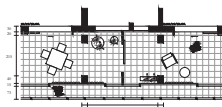
De Die Haven, H. Herzberger, Amsterdam (1971)



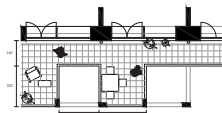
Spangen Quarter Housing, M. Binkman, Rotterdam (1919)



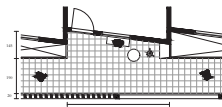
Wierpestraat, H. Herzberger, Amsterdam (1966)



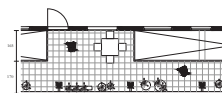
Lacaton et Vassal, Bordeaux (2017)



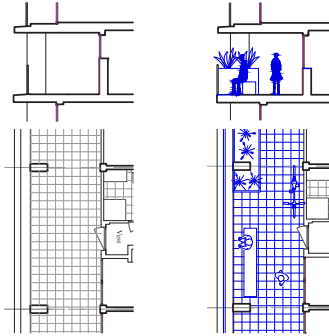
Souheyra, coopérative équilibrée, Genève (2012)



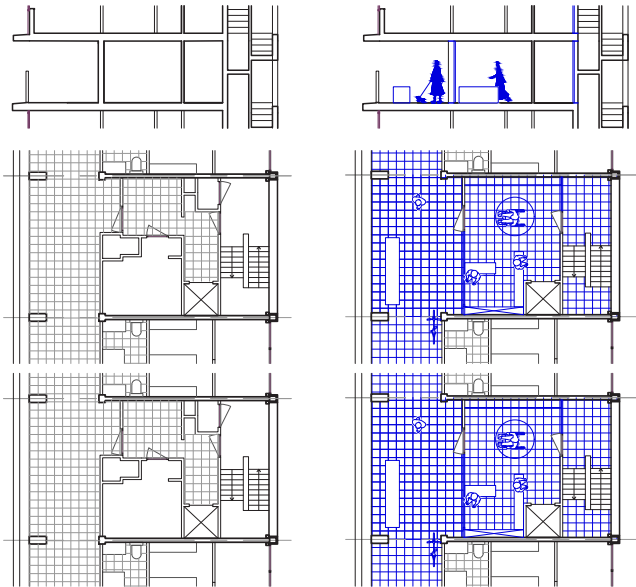
OPH Pappasand, Casco (2017)



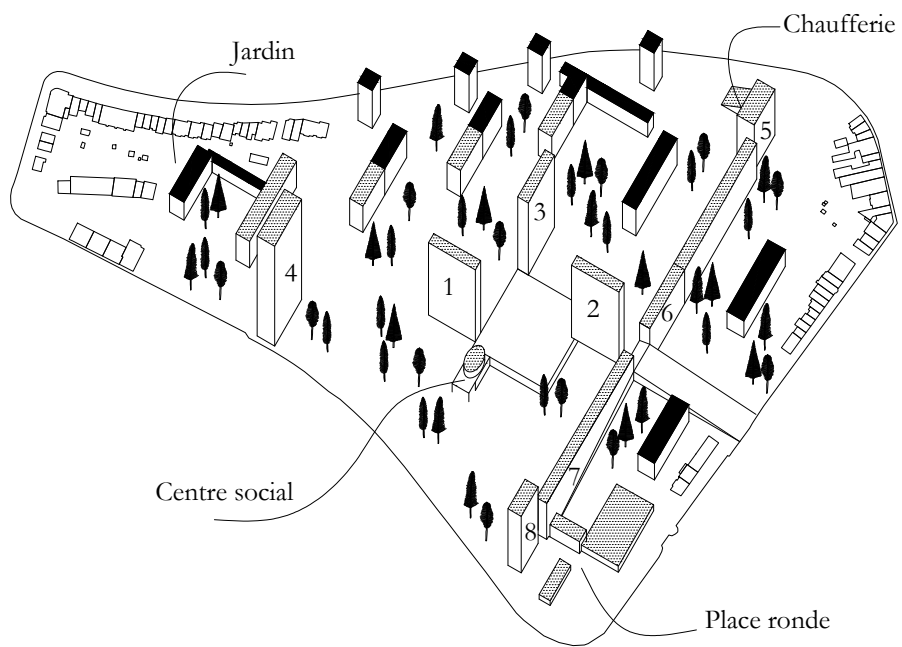
Milburgen I, Kenk architecten, Arnhem (2016)



BLOC 7 | Adaptabilité des coursives



BLOC 7 | Adaptabilité des circulations verticales



LOGEMENT

L'immeuble 7 possède deux typologies d'appartements. Au niveau de la courive, se trouve exclusivement des studios de 35 m² et aux étages des appartements deux chambres de 55m².

Ci-dessous, sont développées les différentes adaptations possibles de chacun de ces appartements.

REAMENAGEMENT DES ESPACES SANITAIRES

Un des premiers enjeux des appartements de la cité est l'adaptation des espaces sanitaires. Beaucoup sont conçus dans un espace minimum et ne répondent plus aujourd'hui aux dimensions minimales de confort. C'est pourquoi la première proposition d'évolutivité concerne le réaménagement de ces lieux. On constate qu'il n'est pas possible d'envisager partout la création de salles de bains PMR. Je pense, par exemple, au studio de 35 m² qui possède des dimensions qui ne peuvent être adaptées à ce type d'espace, réduisant ainsi trop les espaces de vies. Il est cependant possible de réaménager l'ensemble des espaces sanitaires afin qu'ils soient plus adaptés au déplacement de chacun.

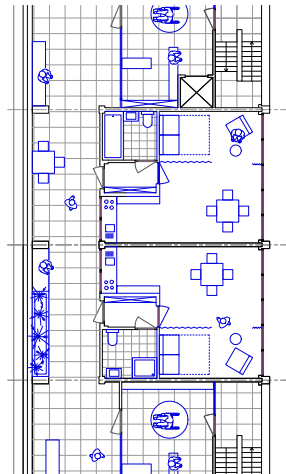
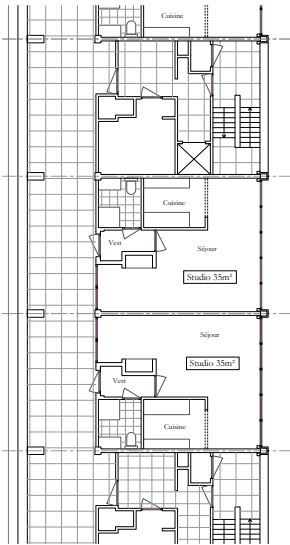
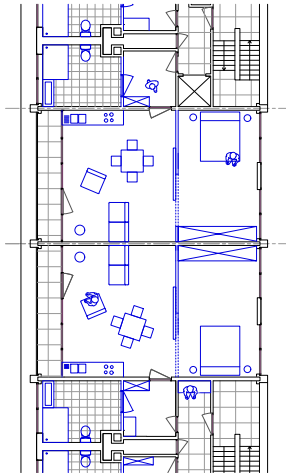
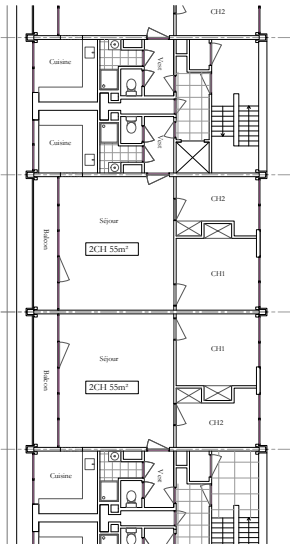
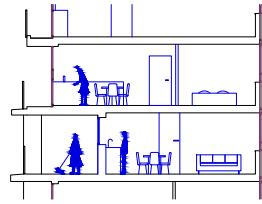
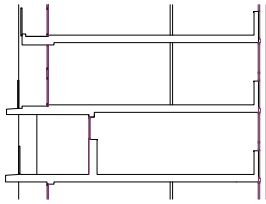
1 TOIT 2 AGES

La deuxième possibilité d'adaptation est la fusion de deux appartements. La création d'une colocation permet d'activer des facteurs tels que l'entraide intergénérationnelle et d'augmenter la taille des lieux de vie. En joignant deux travées de 5.6m, les possibilités d'aménagement des espaces intérieurs sont plus grandes et peuvent par conséquent répondre à différents types de besoins. L'aménagement de cloisons mobiles permet de privatiser certains espaces tout en gardant un contact avec la collectivité. Le système de colocation à petite échelle permet d'activer certains lieux sociaux tout en gardant une certaine autonomie par rapport à ces derniers.

CLUSTER

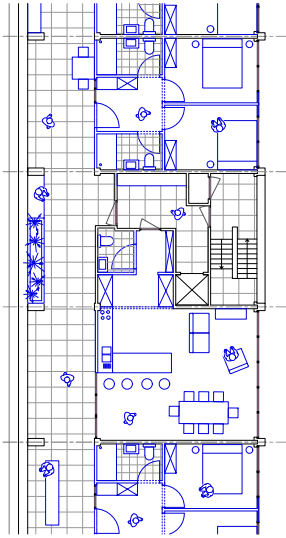
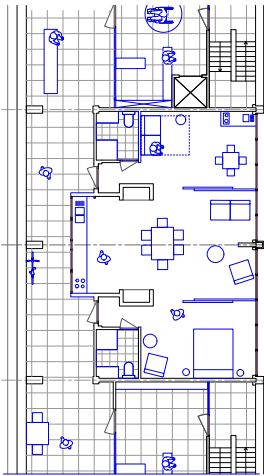
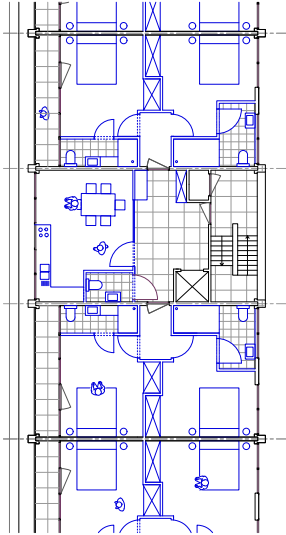
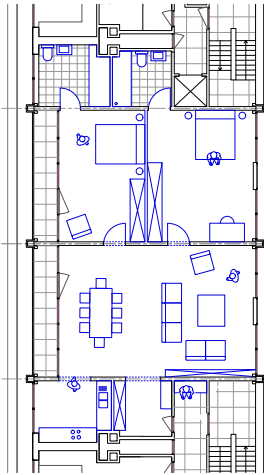
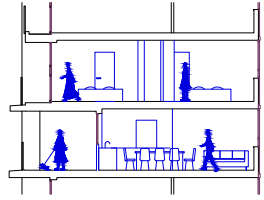
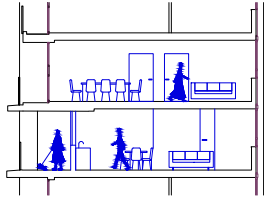
En joignant 3 travées de 5.6m, il est possible de créer de plus grandes colocations. Ce mode d'habiter permet de maximiser les systèmes d'entraides et de soutiens intergénérationnels. Dans cette situation, l'ainé vit au quotidien dans l'échange social avec ses voisins. Ce mode de vie s'adapte particulièrement aux aînés ayant une certaine tendance à la solitude et l'ennui.

Au sein de la cité Modèle, de nombreux modes d'habiter sont donc possibles, allant de l'habitat plus isolé à une vie plus collective.



BLOC 7 | Plans initiaux

Bloc 7 | Réaménagement des sanitaires



1 Toit 2 âges

Cluster



3.2.2 Ajout de nouvelles infrastructures

Dans le but de maximiser le confort des aînés les plus dépendants, il est judicieux de considérer la construction de nouveaux habitats à proximité de la place publique (qui centralise la majorité des services). La construction d'un habitat intergénérationnel sur le toit du supermarché de la place permet non seulement de redynamiser les lieux mais aussi d'apporter un soutien supplémentaire aux aînés de la cité les plus dépendants. Ce nouveau système permet d'apporter un soutien médical et un confort supplémentaire tout en évitant le déplacement de l'individu en maison de repos. Cette infrastructure permet de jouir d'un confort maximal tout en gardant les avantages de la cité tels que le cercle social.

REACTIVER LA PLACE

L'ajout de deux barres de logements parallèles vient donc s'implanter en toiture du supermarché de la place ronde. Cette position présente différents avantages pour les aînés. Tout d'abord, la proximité des services est ici maximisée et favorise l'autonomie. Ensuite, la place ronde est un lieu charnière entre la cité et la ville, où, les aînés, y habitant, peuvent donc contempler les aléas de la ville tout en restant à proximité de leur lieu de vie. Ce constat est d'autant plus renforcé par le fait que le cohousing se trouve en hauteur par rapport à la rue.

INFRASTRUCTURES COMMUNES

Le cohousing se compose de chambres individuelles, collectives et d'espaces communs. La distance entre les deux barres est un lieu intermédiaire entre l'espace public et la communauté. Il peut être considéré comme lieu de passage ou de rassemblement. De la même manière, l'ensemble des chambres sont distribuées par des coursives qui permettent à chaque habitant d'entretenir un contact avec ses colocataires de manière plus informelle.

Différents espaces communs sont implantés à proximité des circulations afin d'apporter des lieux d'intérêt supplémentaire à la chambre individuelle. Le projet présente donc par exemple un espace d'étude, d'un centre de soins, de cuisines partagées ou encore de salle de gym.

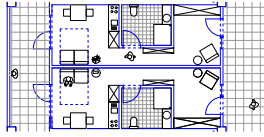
LOGEMENT FLEXIBLE ET MEDICALISE

L'un des intérêts de la construction d'un nouveau cohousing est la possibilité de créer des chambres adaptables au fil du vieillissement. C'est pourquoi, à l'image de l'existant, différentes typologies de chambres sont considérées.

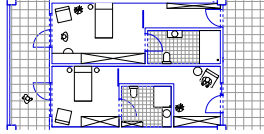
Tout d'abord, nous avons la chambre individuelle qui peut être aménagée médicalement. Ensuite, la typologie «une chambre» peut également évoluer en lieu capable de soutenir un certain soutien médical. La possibilité de faire évoluer la chambre individuelle en deux espaces distincts permet l'accueil d'une aide extérieure.

La dernière typologie est la possibilité d'accueillir des espaces de colocation. Deux versions sont également possibles. Une à destination de deux usagers et une seconde destinée à quatre habitants, dont une aide médicale.

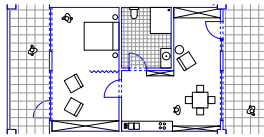
L'ensemble des logements possèdent un balcon privé orienté sur la ville afin de permettre à chaque habitant d'avoir un contact visuel avec la ville, peu importe son niveau de dépendance.



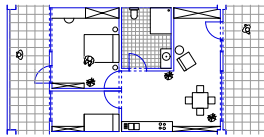
1 pièce



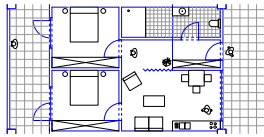
1 pièce médicalisé



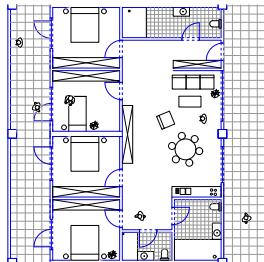
2 pièces



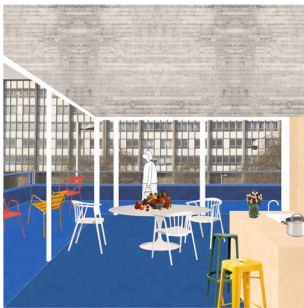
2 pièces + chambre pour 1 aide



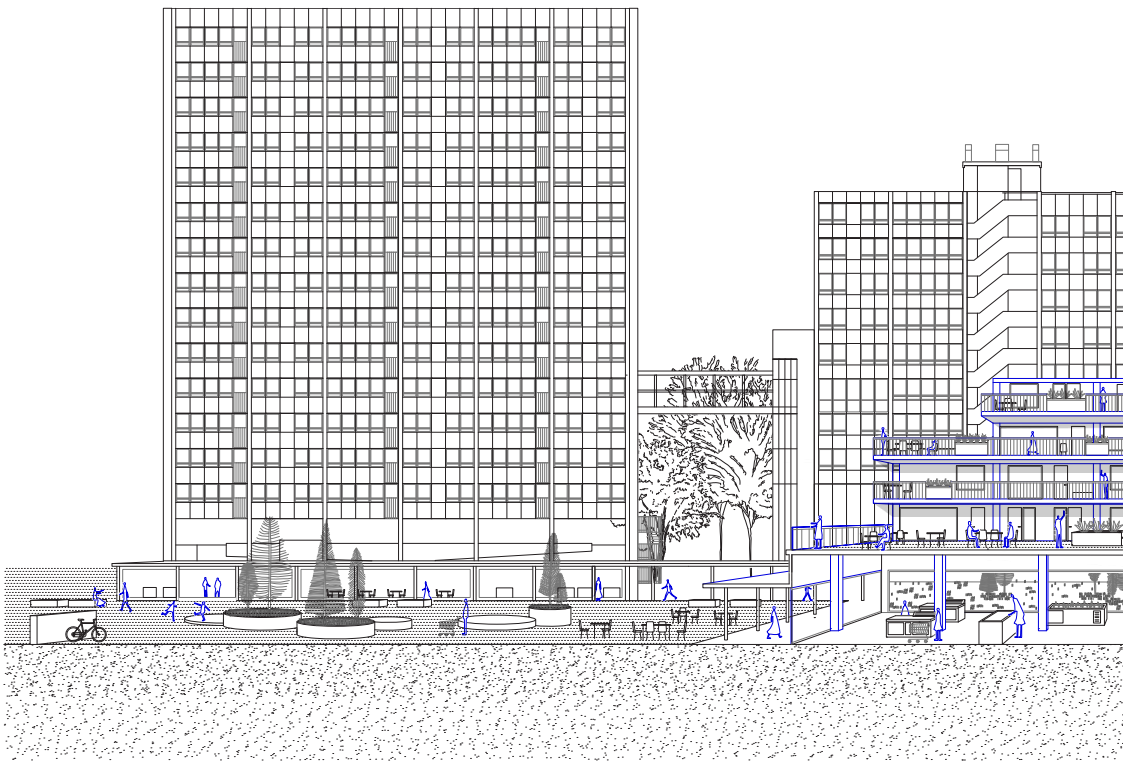
3 pièces

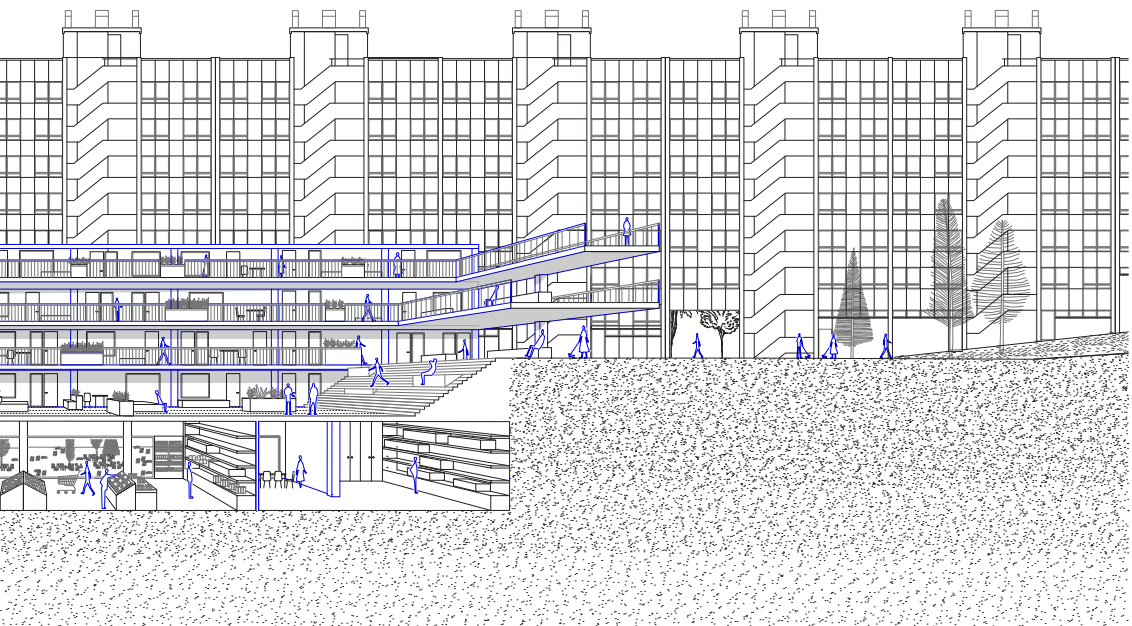


4 pièces



Parcours de la chambre à la ville





Coupe longitudinale du cohousing

4 Vers une architecture résiliente et inclusive

Porter son regard sur les minorités de notre société, telles que les personnes âgées en état de précarité, ne peut qu'améliorer l'organisation interne des villes et des logements. Considérer les espaces comme des lieux flexibles, évolutifs et inclusifs est l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer la sécurité et le confort de chaque usager. La mise en valeur d'un esprit d'entraide et de communauté était l'idéal imaginé par le concepteur de la cité Modèle. Cet enjeu est encore d'actualité aujourd'hui, mais présente de nouveaux défis tels que la diversité et l'inclusivité.

Les lieux chargés d'histoire, tels que la cité Modèle, font aujourd'hui partie du patrimoine de la ville et ont la possibilité d'être résilients aussi bien sur le plan matériel que social. L'avantage des ensembles modernistes est la grande flexibilité générée par leurs structures régulières. De nombreux moyens d'adaptation de ces espaces en fonction des besoins des usagers sont possibles.

Ce travail présente donc plusieurs moyens pour faire évoluer ce type de cité. À titre personnel, le témoignage des habitants et des usagers a été l'élément déterminant dans le choix de mes interventions. Il est cependant important de considérer la cité Modèle comme le témoin d'une époque passée. L'ensemble du projet se veut donc respectueux de l'histoire des lieux et des habitants actuels.

Bien qu'ils présentent de nombreuses limites, les ensembles modernistes possèdent des potentiels non négligeables qui ne demandent qu'à être exploités. Il est possible d'envisager des évolutions spatiales aussi bien avec peu qu'avec beaucoup de moyens. Parfois, il est suffisant d'installer un banc et d'ouvrir l'espace à la lumière. Dans d'autres cas, réaménager l'entièreté d'un lieu permet de relancer une nouvelle dynamique urbaine ou domestique. C'est pourquoi certaines évolutions peuvent être initiées par les habitants et ne demandent pas d'architecte.

De nombreux lieux de la cité ne demandent qu'à être exploités par ses habitants. La requalification de certains espaces et l'ajout d'infrastructures permettent non seulement

d'atténuer l'exclusion spatiale des habitants, mais également de renforcer la vie en communauté au sein même de la cité.

À l'image des autres générations, les aînés ont encore un rôle à jouer dans les dynamiques sociales de la cité. L'amélioration de leur environnement leur permet de prolonger leur autonomie et donc leur confort. Renforcer le soutien physique et social sont les deux éléments cruciaux dans le maintien à domicile des personnes âgées. Il peut se traduire par différents moyens architecturaux tels que des contacts visuels, des reculs, des pentes ou encore des lieux de repos.

L'étude du cas des aînés à la cité Modèle peut s'étendre aux autres grands ensembles modernistes belges tels que la cité Versailles, la cité de Droixhe ou encore la cité du Keihls. Tous ces lieux présentent des enjeux spatiaux similaires qui méritent d'être valorisés.

J'aimerais terminer ce travail en soulignant que d'autres minorités sont également concernées par cette forme d'exclusion, je pense par exemple, aux familles monoparentales, aux personnes seules, aux enfants, aux personnes en état de handicap. Tous ces usagers présentent des besoins spatiaux variés qui méritent d'être valorisés à l'échelle domestique et urbaine.

C'est pourquoi je souhaite, dans le futur, considérer ma pratique d'architecte comme un moyen qui m'est donné pour élargir ma vision et créer des lieux inclusifs et résilients.



5 Bibliographie

OUVRAGES

BERNARD Pierre, de PANGE Isabelle, LECLERCQ Jean-Michel, MOUTURY Sarah, *La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet*, Bruxelles, Edition Aparté, juin 2012.

BONANOMI Lydia, « Pour un urbanisme favorable aux personnes âgées : rétablir la proximité », dans YERPEZ Joël, *La ville des vieux : recherche sur une cité à humaniser*, France, Edition de l'aube, 1998, pp373-383

BOULLET Jean-Yves, « Représentation de la solitude en action sociale en faveur des personnes âgées », dans YERPEZ Joël, *La ville des vieux : recherche sur une cité à humaniser*, France, Edition de l'aube, 1998, pp 120-128

ITALIANO Patrick & TELLER Jacques, « L'éclairage public peut-il favoriser une réappropriation de l'espace urbain par les personnes âgées ? », dans YERPEZ Joël, *La ville des vieux : recherche sur une cité à humaniser*, France, Edition de l'aube, 1998, pp305-313

MANTOVANI Jean, « Les paradoxes de vieillir en habitat social », dans YERPEZ Joël, *La ville des vieux : recherche sur une cité à humaniser*, France, Edition de l'aube, 1998, pp79-87

PARK Julia et PORTEUS Jeremy, *Age-friendly housing : future design for older people*, Londres, Riba publishing, 2018.

PICARD Camille, « Au Japon, être acteur de sa vieillesse », dans NEGRONI Carine, « *Métamorphose du chez-soi ! Plasticité du logement et temps de la vie* », France, éditions Anamosa, décembre 2020, pp120-125

ARTICLES PERIODIQUES

BOIE Gideon, « Repenser la 'maison de lits' », *A+*, 283(Avril-mai 2020), pp42-46.

DEHULLU Eline, « Entre les hommes et les arbres », *A+*, 283 (Avril-mai 2020), pp48-50.

DEVOLDERE Stefan, « Une suite de moments particuliers », *A+*, 283 (Avril-mai 2020), pp53-57

T'JONCK Pieter, « La cité jardin comme modèle de soin », *A+*, 283 (Avril-mai 2020), pp28-30.

T'JONCK Pieter, « Petits mondes », *A+*, 283(Avril-mai 2020), pp36-39

PERSONNES RESSOURCES

CIVA

FOCKEDEVY Benoît Brucity

Foyer Laekenois

SITES INTERNET et ARTICLES EN LIGNES

Bureau Fédéral du plan, « évolution de la population Belge d'ici 2070 », *Plan.be*, 24 janvier 2019, <https://www.plan.be/press/communiqu-1857-fr-evolution-de-la-population-belge-d-ici-2070-eclairage-sur-la-panne-de-fecondite-a-moyen-terme-et-confirmation#:~:text=Actuellement%2C%20la%20Belgique%20compte%201,suite%2C%20le%20vieillessement%20se%20stabilise>, consulté le 2023-04-13.

COURBEBAILLON Audrey et POMMIER Marianne, « Vieillir chez soi : Formes spatiales et sociales propices au maintien à domicile des personnes âgées dans les grands ensembles, le cas toulousain », *Open Editions Journals*, Ministère de la culture, 2020, <https://journals.openedition.org/craup/5077>, consulté le 2023-02-09 à 14 :24 :59

MARTINACHE Igor, « Pauvreté et exclusion. Des notions toutes relatives. », *CAIRN.INFO matière à réflexion*, 2013, <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-1-page-4.htm>, consulté le 2022-10-24 09:34:12

SLRB, « Parc de logement sociaux », *ISBA.Perspective Brussels*, 2022, <https://ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier/parc-de-logements-sociaux>, consulté le 2023-04-10.

WITTMAN Anne-France, « vieillir dans une cité : un double stigmaté. », *CAIRN.INFO matière à réflexion*, 2003, <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2003-3-page-107.htm>, consulté le 2023-02-2023 à 16 :28 :39.

6 Iconographie

L'ensemble des illustrations non référencées ici sont réalisées par l'auteur.

p.6 : archives de Jean Van Dosselaere, consulté dans « La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet ».

p.12 : archives de l'architecture moderne, Fonds Braem, consulté dans « La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet »

p. 16 : (a) Lucienroeck.be
(b) archives INL 505, consulté dans « La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet ».

(c) La technique des travaux, 9-10, 1956, consulté dans « La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet ».

p.18 : Habiter, septembre 1958, p.414, consulté dans « La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet ».

p.22-24 : Renaat Braem, 1960, consulté dans « La cité Modèle à Bruxelles : vie(s) d'un grand projet ».

p.46 : Irismonuments

7 Annexes

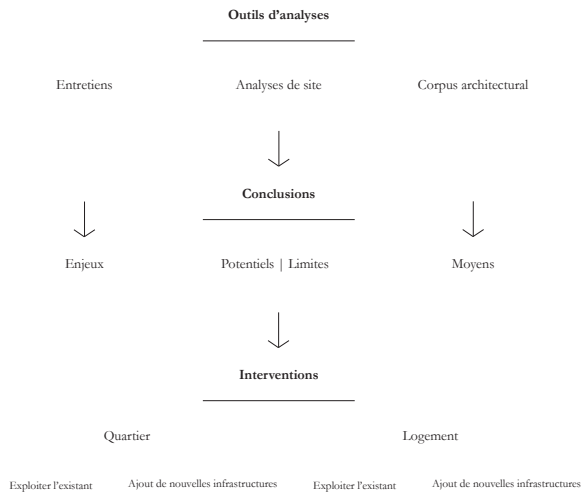
Ci-joint se trouve l'ensemble des planches graphiques au format A1 réduites de la présentation orale de ce travail qui aura lieu le 21 juin 2023.

Ensuite, vous trouverez le détail des adaptabilités possibles à l'échelle des coursives et des logements existants de la cité (chap. 3.2). Sont repris, le développement des blocs ; 1/2/3, 4/5/8 et 6/7.



Changer sur regard

Comment soutenir les aînés vivant au sein de cité sociales ?
étude de cas, la cité Modèle



Valeur sentimentale



« Elle est parfaite cette cité. Moi je ne me vois pas partir d'ici, j'ai un très bel appartement et la cité est magnifique avec tous ses arbres. »



« On vit souvent dans le parc car il est très agréable. Nous avons été placés dans une maison de repos pas loin mais nous revenons avec plaisir ici. Nous y avons habité pendant plus de 40 ans et on y est très attachés. »



« Autrement moi j'ai eu du mal, de partir pour ma santé. J'ai habité 41 ans ici, c'est une vie. D'ailleurs je viens déjeuner quand je peux maintenant. »



« Et voilà, j'aime bien, j'aime bien les personnes ici, les voisins, c'est un petit village que tout le monde, pratiquement, se connaît. »



Christine

Age: 75 ans
Habite à la Cité Modèle depuis 40 ans
Immeuble: Bloc 6 et nouveaux blocs



Josette et Monique

Age: 77 ans
Habite: en maison de repos | ont vécu 40 ans à la cité.
Immeuble: /



Ernest

Age: 82 ans
Habite: à la Cité Modèle depuis 50 ans
Immeuble: Bloc 6



Caroline

Age: 24 ans
Travaille : à la cité Modèle depuis 4 mois | assistante sociale
Immeuble: maison de quartier



Christina

Age: 77 ans
Habite: à la Cité Modèle depuis 10 ans
Immeuble: Bloc 4



Marianne

Age: 79 ans
Habite : à Wommel depuis de sa fille | a habité 41 ans à la cité Modèle
Immeuble: Bloc 3



Samira

Age: 55 ans
Habite et travaille : à la cité Modèle depuis 10 ans | Maison de la créatrice
Immeuble: nouveaux blocs | MC

Echanges sociaux



« J'aime aller au club de pétanque et entretenir le jardin (Ernest) »



« J'aime les déjeuners à thèmes : multiculturels, special senior... et viens à un maximum d'activités »



« J'organise beaucoup de choses moi ici, pour les enfants, les mamans et les vieux »



« Mais les relations ont fort changé ici. Maintenant quand on loue un appartement, peu importe l'origine, ce sont plus des Belges qui entrent. Je veux bien être multiculturelle. Mais bon c'est une autre culture et religion donc ce n'est pas évident. »



« Tu vois la cité, quand tu viens ici, elle paraît bien et belle mais à la longue c'est presque déprimant. Il y a beaucoup de problèmes dans les bâtiments et ça cause beaucoup le moral des habitants. »



« Moi je suis partie de la cité parce que l'immeuble devait être transformé. Donc j'ai attrapé des problèmes cardiaques à cause de la poussière. Comme ma fille habite Wommel c'était plus simple pour elle. Autrement moi j'ai eu du mal, j'ai habité 41 ans ici, c'est une vie. »



« La propreté tout le monde s'en plaint ! Il faudrait du personnel pour entretenir cette cité. »



« Au 6, j'avais un trois chambre avec les enfants donc pour moi ça devenait trop dur pour entretenir ça donc dès que j'ai eu qu'ils allaient faire de nouvelles constructions j'ai demandé ma maison. »



Christina



Sécurité

« C'est devenu le ghetto ici »



« Mais je ne sois plus le soir ça c'est fini »



« Oui il y a des jeunes qui traînent à l'entrée de la cité mais ils nous connaissent moi ça ne me dérange plus. »



« Quand je suis venue habiter ici, mes enfants étaient petits, on les laissait jouer dans la cité on n'avait pas peur. Maintenant, je n'oserai plus. »



Marianne

Age: 79 ans
Habite : à Wommel depuis de sa fille | a habité 41 ans à la cité Modèle
Immeuble: Bloc 3



« Mon petit-fils vient m'aider toutes les semaines pour faire mes courses, sans lui je n'en serais pas capable avec ma chaise. »



« Dans le temps je me promenais beaucoup mais maintenant je le fais moins quand même. Je marchais partout je faisais tout à pied. »



« Pour nous il n'y a rien. Ils organisent des activités mais qui n'interessent pas faire pour moi. Je me déplace en chaise et tout devient soudainement plus compliqué. »



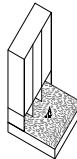
« Ahon voilà, c'est comme ça. Et puis. Et puis si on a, on a beaucoup de verdure, on a les places pour les chiens, donc les chiens peuvent courir ici, ils ont énormes places. Si vous regarder par les fenêtres là »



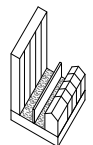
Sentiment d'appartenance à leur lieu de vie, à une communauté

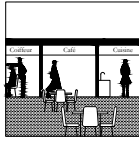


Manque de confort et de sécurité



Sentiment d'exclusion

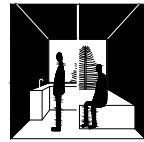




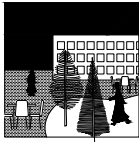
Mezzanine view | GSN Architects | Dorchester
«The building provides a restaurant, bar/restaurant, activity room, shared kitchen. These facilities invite the public to be involved with the centre.»



Chapter house | PAM architects | Lichfield
«Central, communal walk-pacing balconies will enable the middle residents to interact with neighbours whilst the need to visitors for from their individual apartments.»



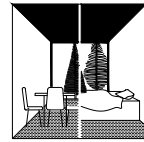
Lodge room | Robet | London
«The new bedroom-apartments are designed to allow for easy conversions into care rooms, to increase the flexibility.»



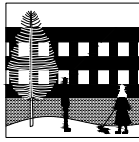
Almshouse | WWM architects | London
«The mezzanine level for many people, sitting and watching the daily coming and going of life is stimulating and interesting, the shared use and a gallery level directly over the High Street.»



CWCH | Polard Edwards | London
«A key criterion that emerged from the collaborative process was the idea that homes would be for as possible be used by a common outdoor over a shared garden.»



Hotel farm Court | DKC architects | Eastwren
«The apartment can be adapted to most future needs.»



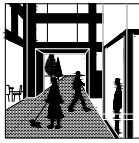
Fish Court | Mae | London
«To older people are considered but as a separate group of vulnerable people that demand resources, and more as a robust and vital expanding source of activity.»



Courtyard Court | Archalia Architects | Surrey
«The mezzanine are an integral part of the building. Over-looked roof-top decks are creating generous open private spaces.»



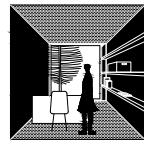
Private | Evans Norton | Dorchester
«The apartments have 'walkout terraces', an approach to gardens or balconies. These spaces are large enough to accommodate a table and chairs.»



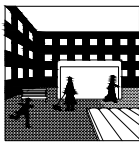
De drie Planten | Rosenboom architectuur | Utrecht
«Comme un centre d'un village, une série d'unités mixtes plus ou moins publiques se mêlent à l'existant.»



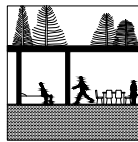
Kappelsdahl | de volder vinkel talhou | Luxembourg
«Le dialogue en termes de langage permettrait de dépasser l'élément de point d'une façade d'angle et d'un balcon semi-privé.»



Greenwich housing | Bell Phillips Architects | London
«The shared bedroom can be used as a study or hobby room, a quiet bedroom for grandchildren, visitors or day care.»



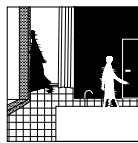
Ginechouhad | CollectifNovadé | Amiens
«Le projet se situe à l'extérieur et se projette à l'intérieur de l'édifice.»



De haken | UR architectuur | Zaandam
«Il n'y a pas de alternative préexistante entre espace de projet et de mise en œuvre. C'est la mise en œuvre dans les infrastructures existantes.»



Hain Perches | Nao architectuur-onder | Groot
«La remodelation de la façade de suite se projette depuis dans le meuble défilé de l'aménagement intérieur.»



Gelbison | Diversed-ochhlanke | Lille
«La maison ouverte est le caractère le plus et offre une vue sur l'usage restant de la maison.»

La ville

Le commun

La chambre





Forte présence de la voiture



Longues distances monotones



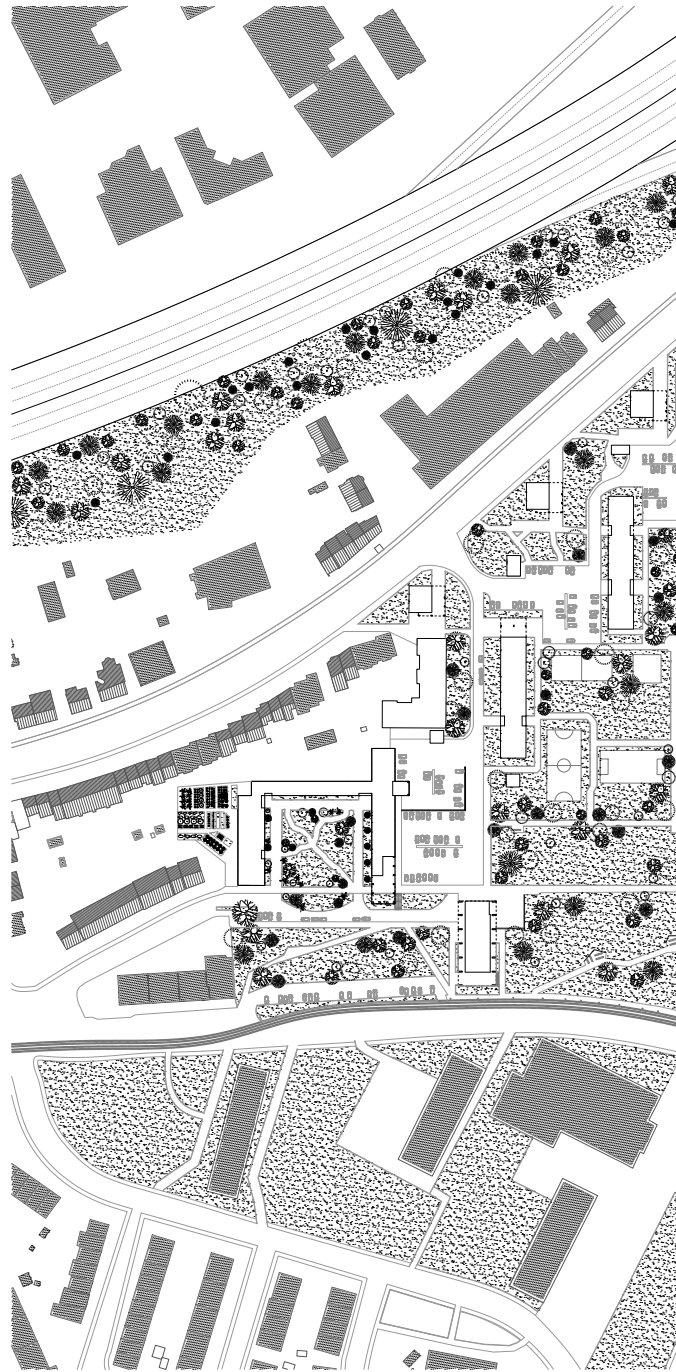
Espaces communs peu exploités

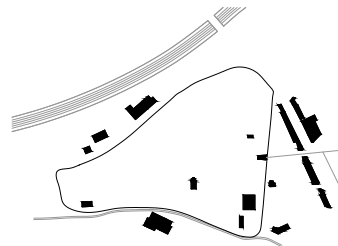


Dégradation matérielle et mauvais entretien

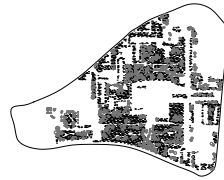


Exclusion spatiale

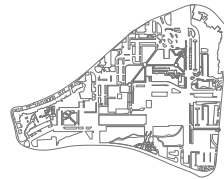




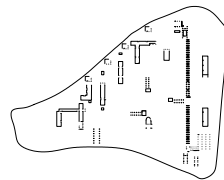
Accessibilité des services et des transports



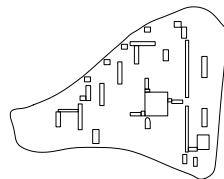
Parc public



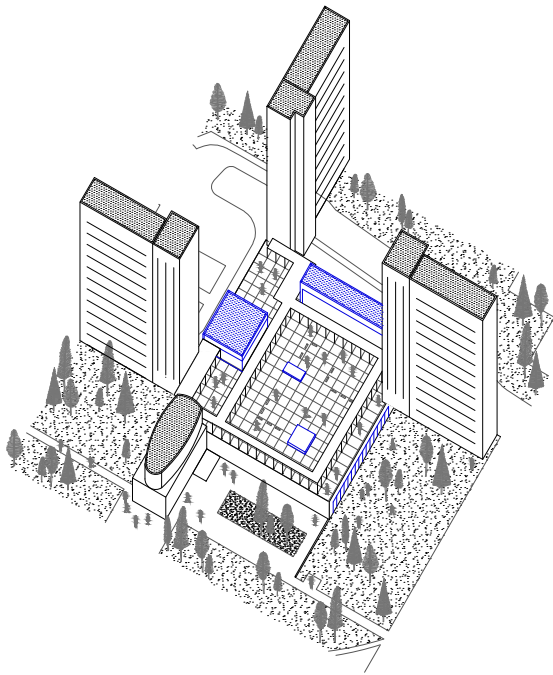
Espaces communs génériques



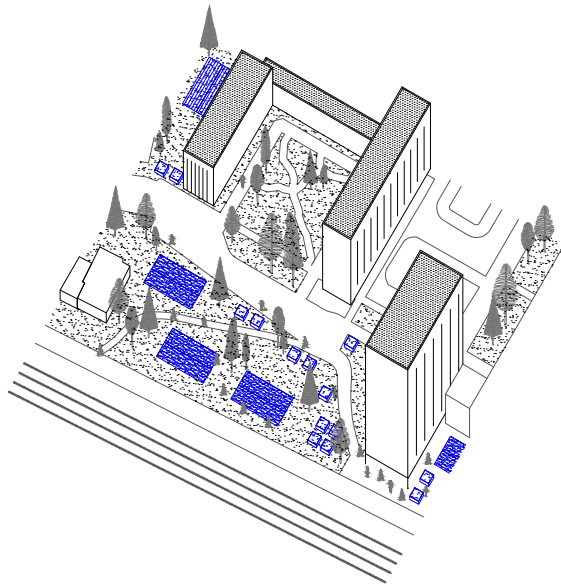
Trame 5,60m



Isolément spatial

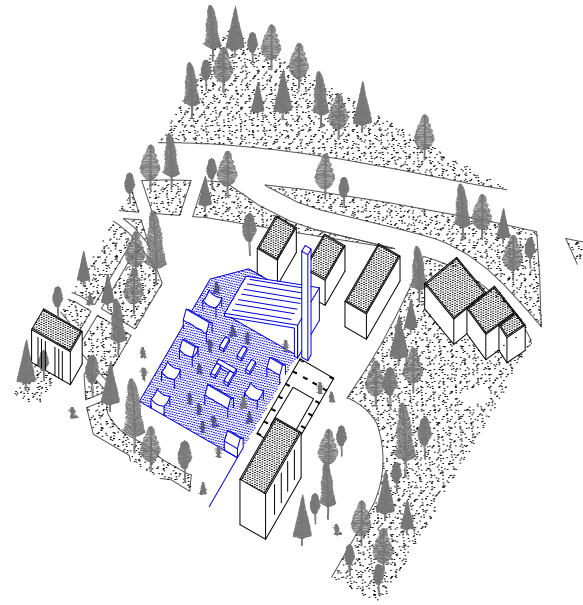


Centre culturel

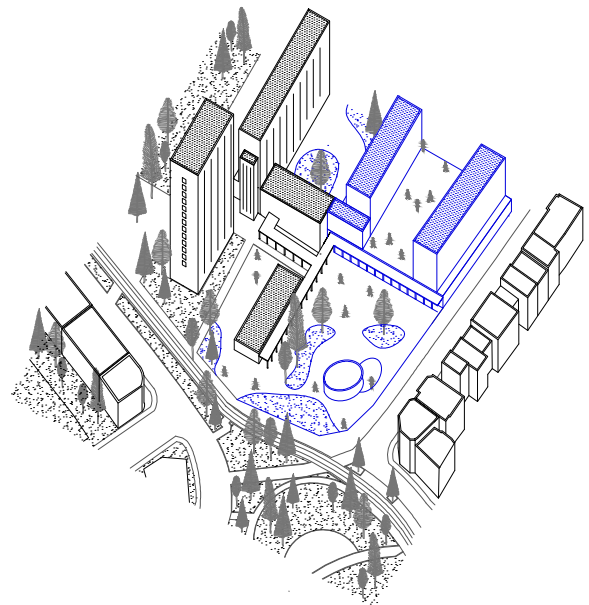


Jardin





Recyclerie



Place publique



Logements existants

Studios & 2 Chambres
 + Trame 5.6m | flexibilité
 + Logements traversants
 + Larges espaces de circulation

- Typologie de logements identiques
 - Cuisines et sdb
 - Pas d'appropriation des circulations

Réaménagement SDB & cuisines

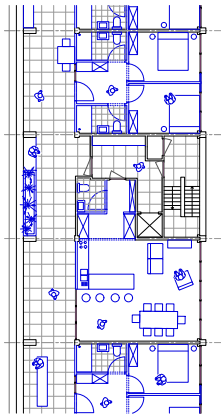
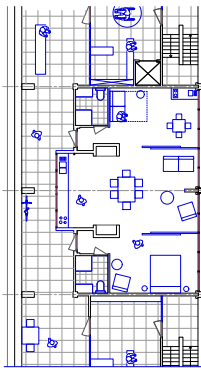
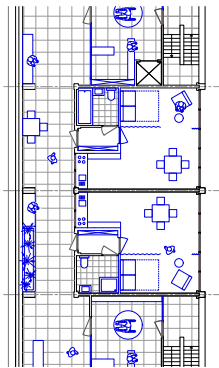
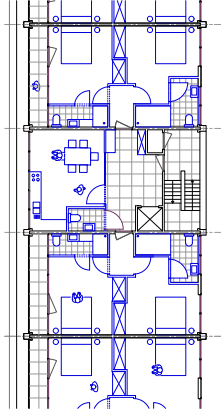
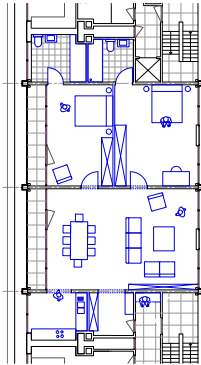
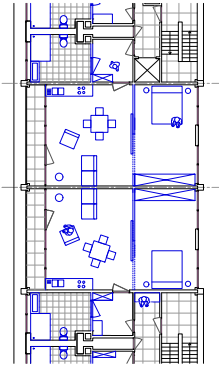
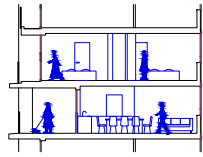
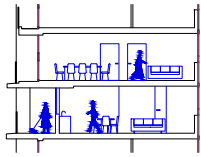
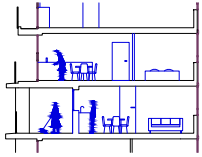
1 Travée | 1 studios
 + adaptable PMR
 + flexibilité de son habitat

1 Toit 2 âges

2 Travées | 2 chambres
 + Soutien intergénérationnel
 + Évite l'isolement
 + Plus grands lieux de vies

Cluster

3 Travée | 4 chambres
 + Entraide
 + Communautarisation
 + Cuisine partagée
 + Distribution comme lieu social



Réaménagement des SDB et des cuisines

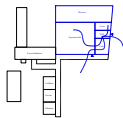
1 Toit 2 Ages

Cluster

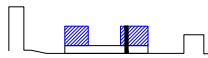




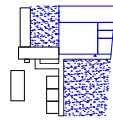




Articulation spatiale

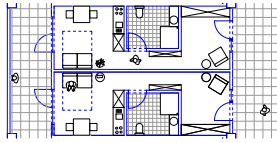


Articulation spatiale | coupe

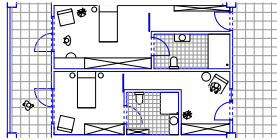


Mobilier doux

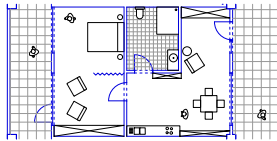




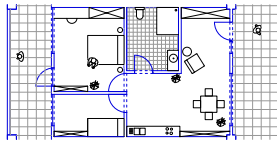
Studio



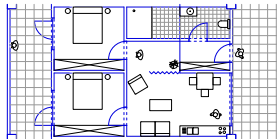
Studio medical



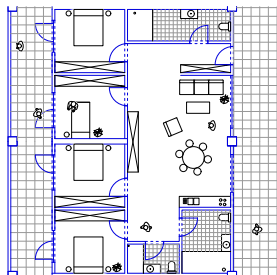
1 Chambre



1 Chambre + 1 aide

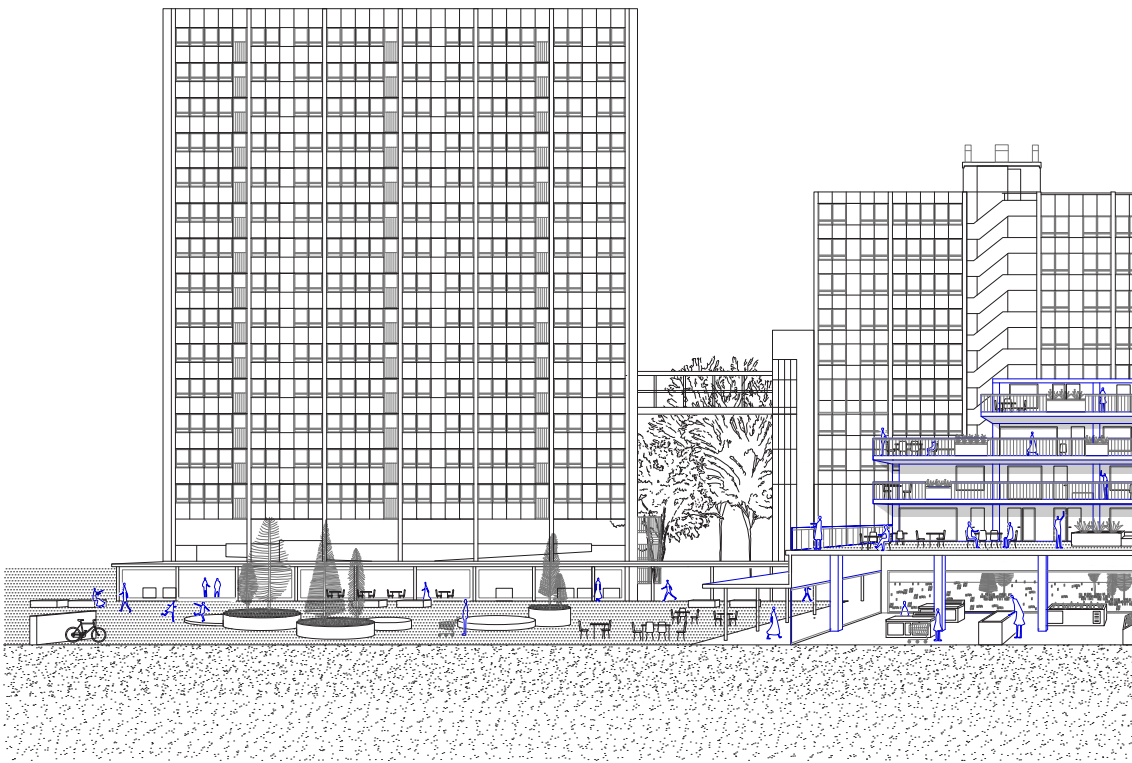


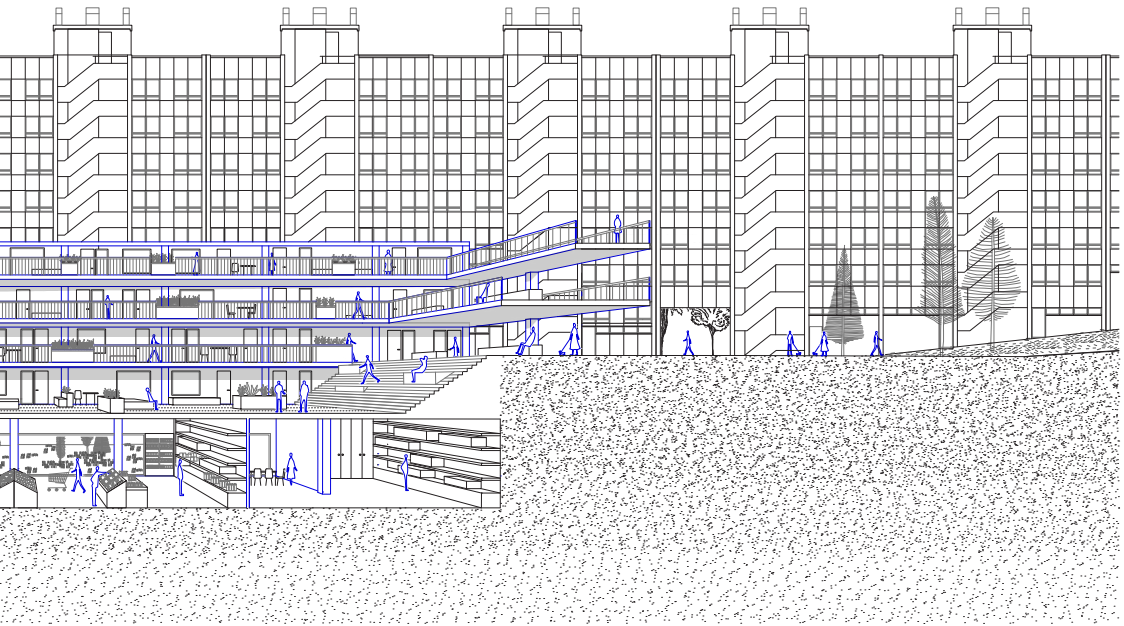
2 Chambres



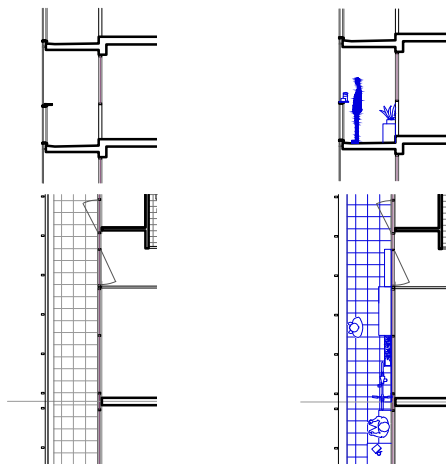
4 Chambres



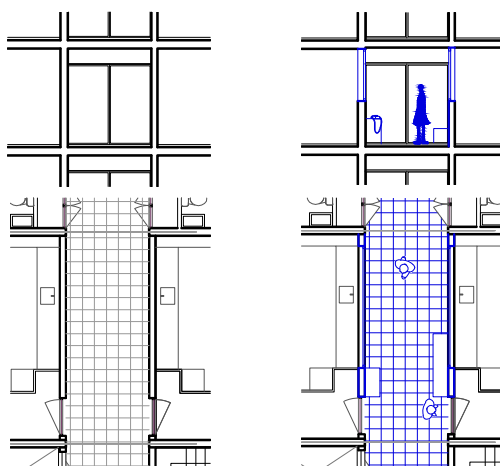




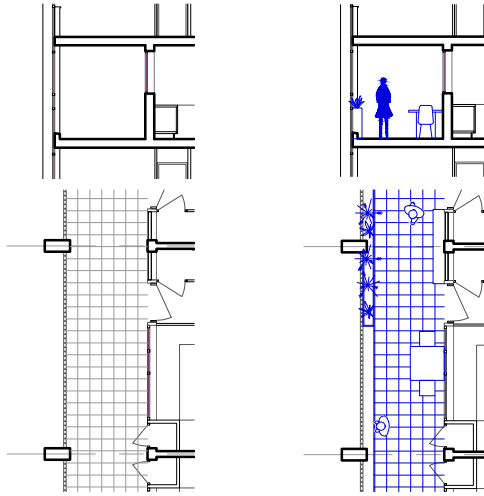
Évolutivité des circulations Horizontales



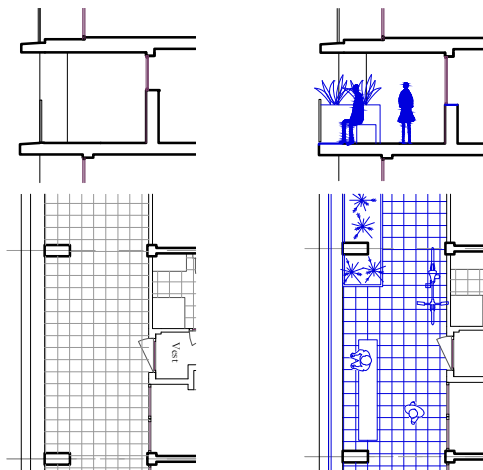
BLOC 1 | 2 | 3



BLOC 4 | 8

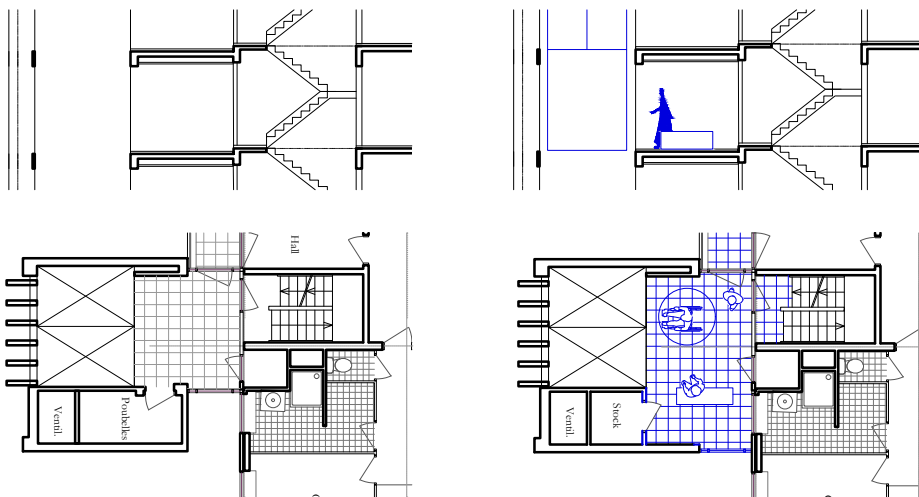


BLOC 6

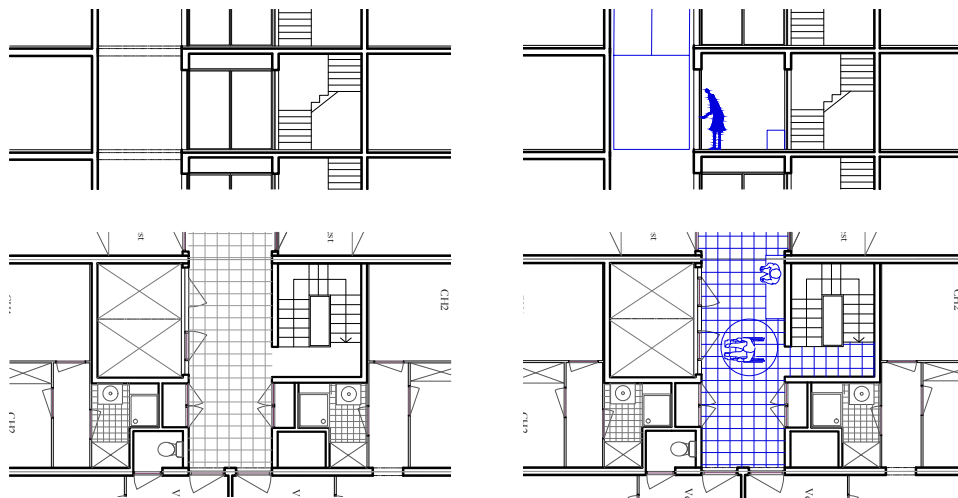


BLOC 7

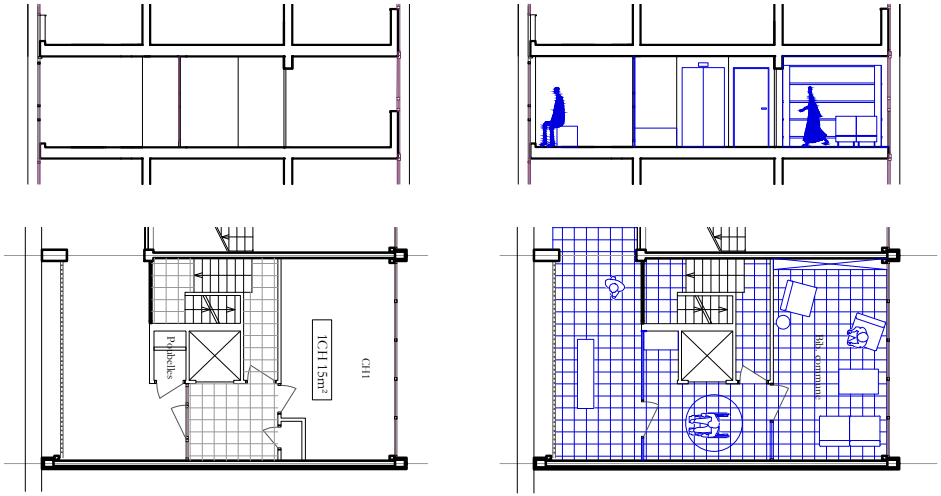
Evolutivité des circulations Verticales



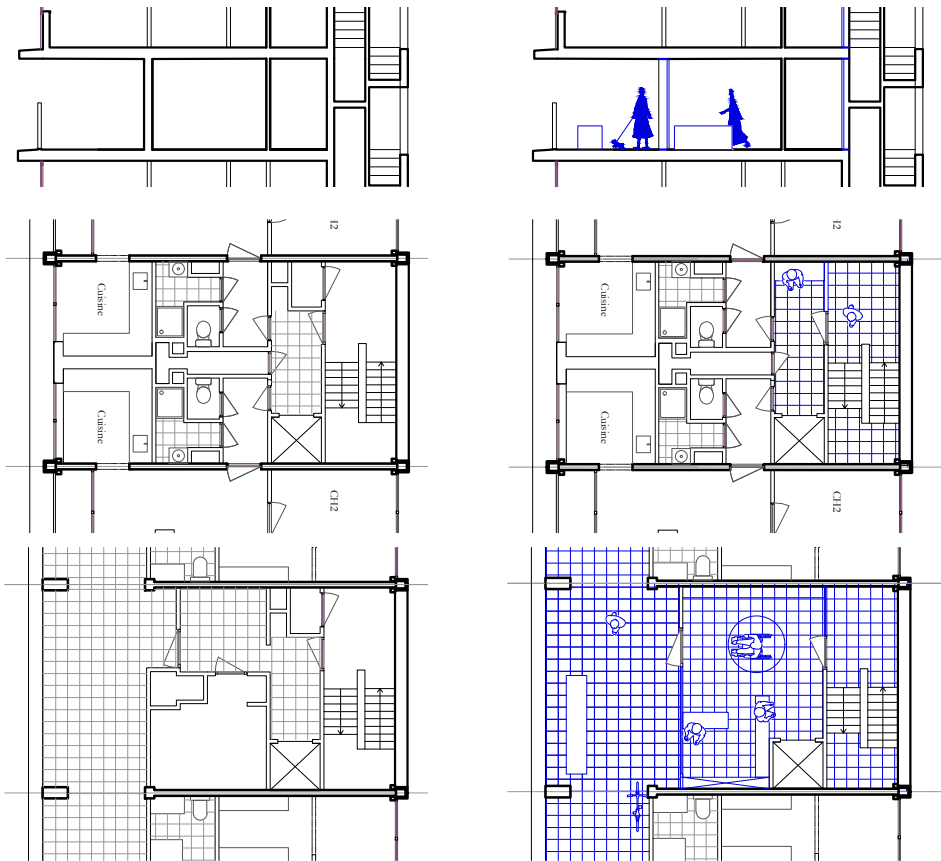
BLOC 1 | 2 | 3



BLOC 4 | 8

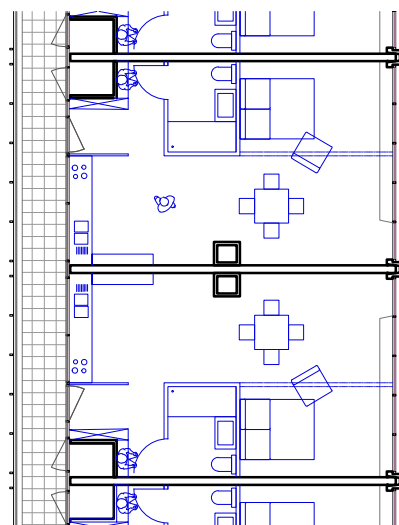
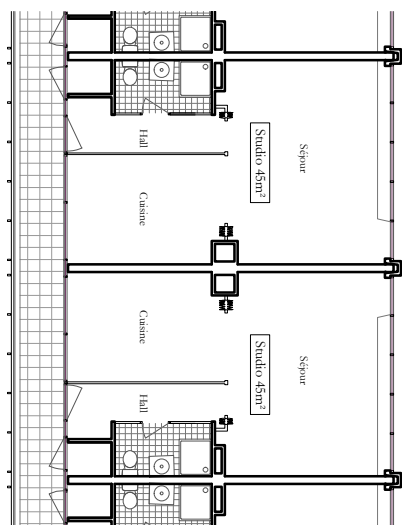
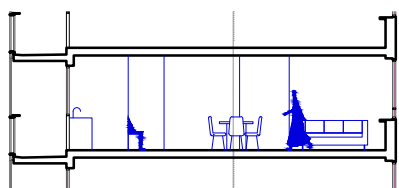
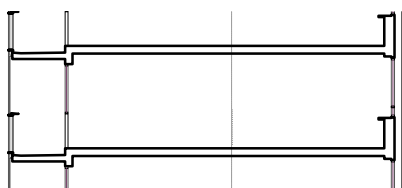


BLOC 6



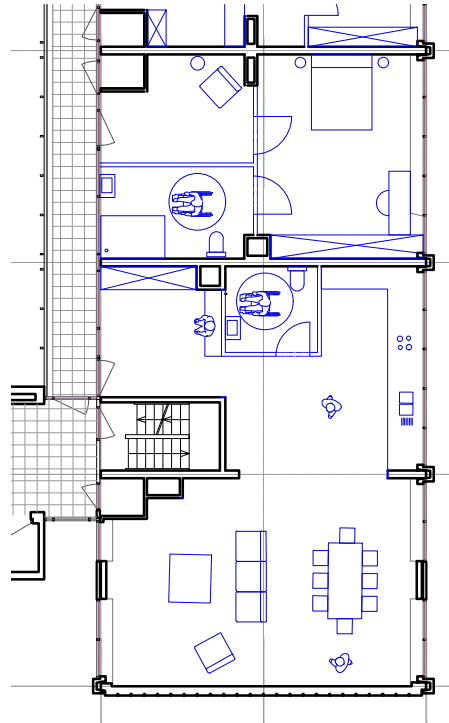
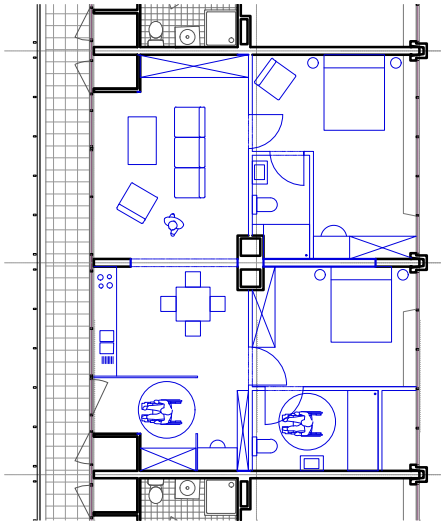
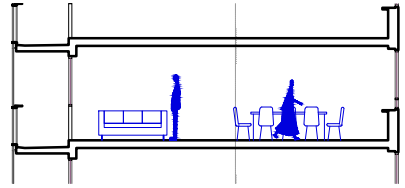
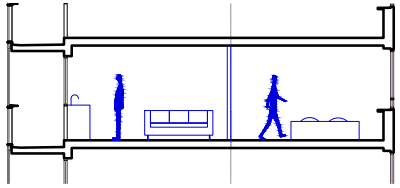
BLOC7

Evolutivité des Logements | BLOC 1 /2/3



Plan initiaux

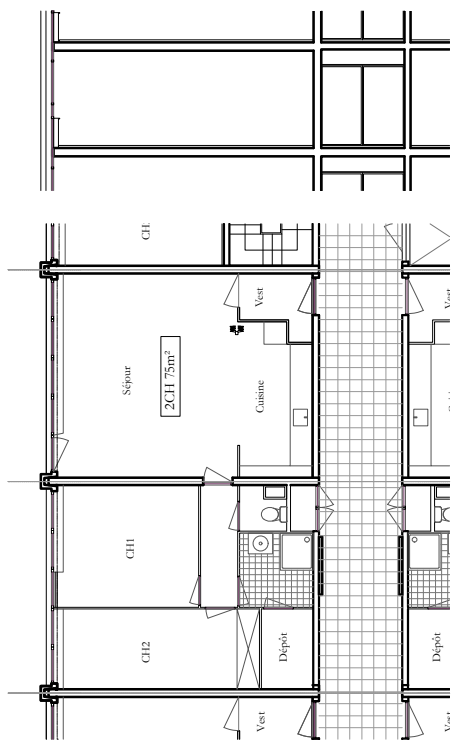
Réaménagement des sanitaires



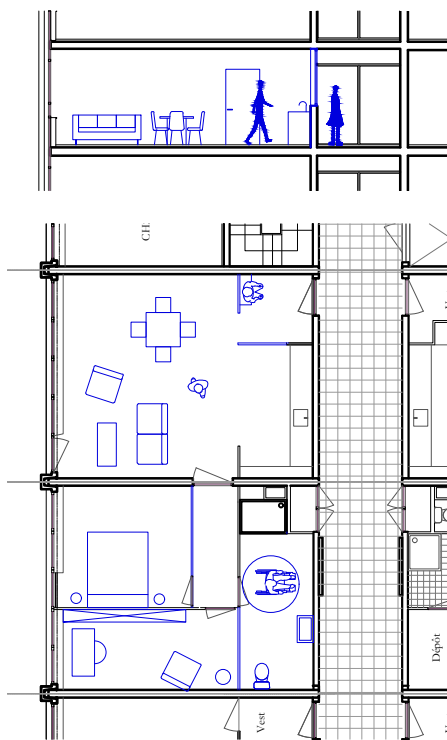
1 Toit 2 âges

Cluster

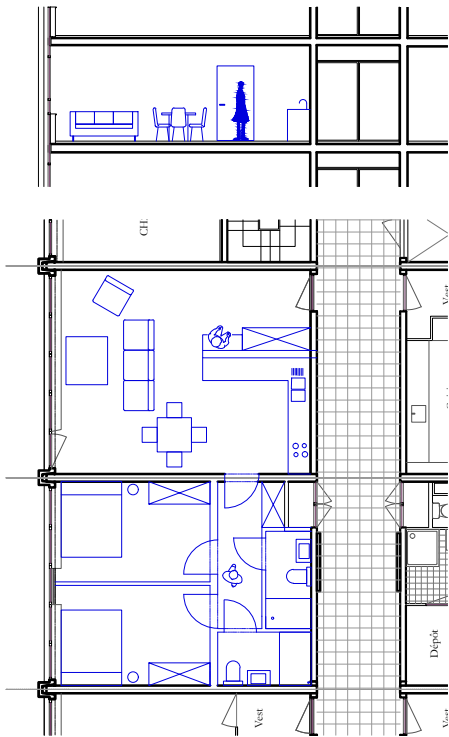
Evolutivité des Logements | BLOC 4/8



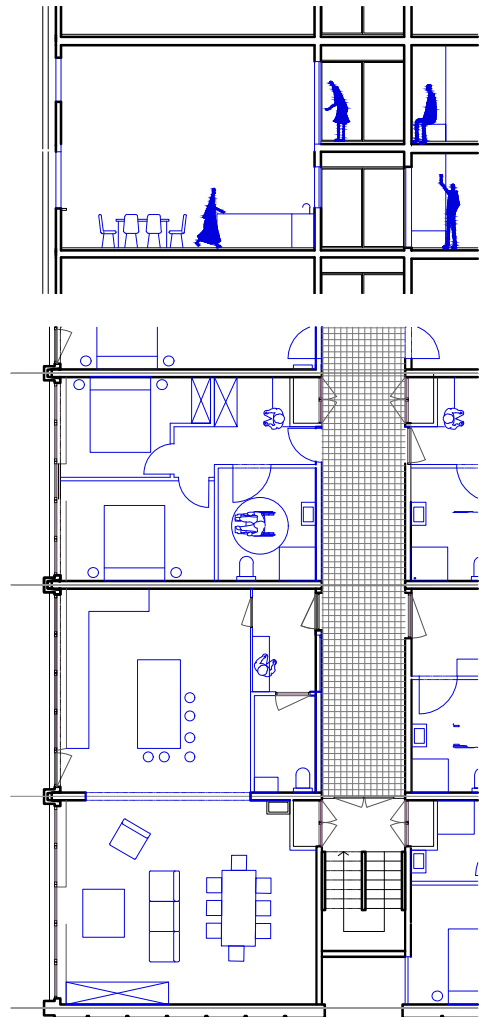
Plan initiaux



Réaménagement des sanitaires

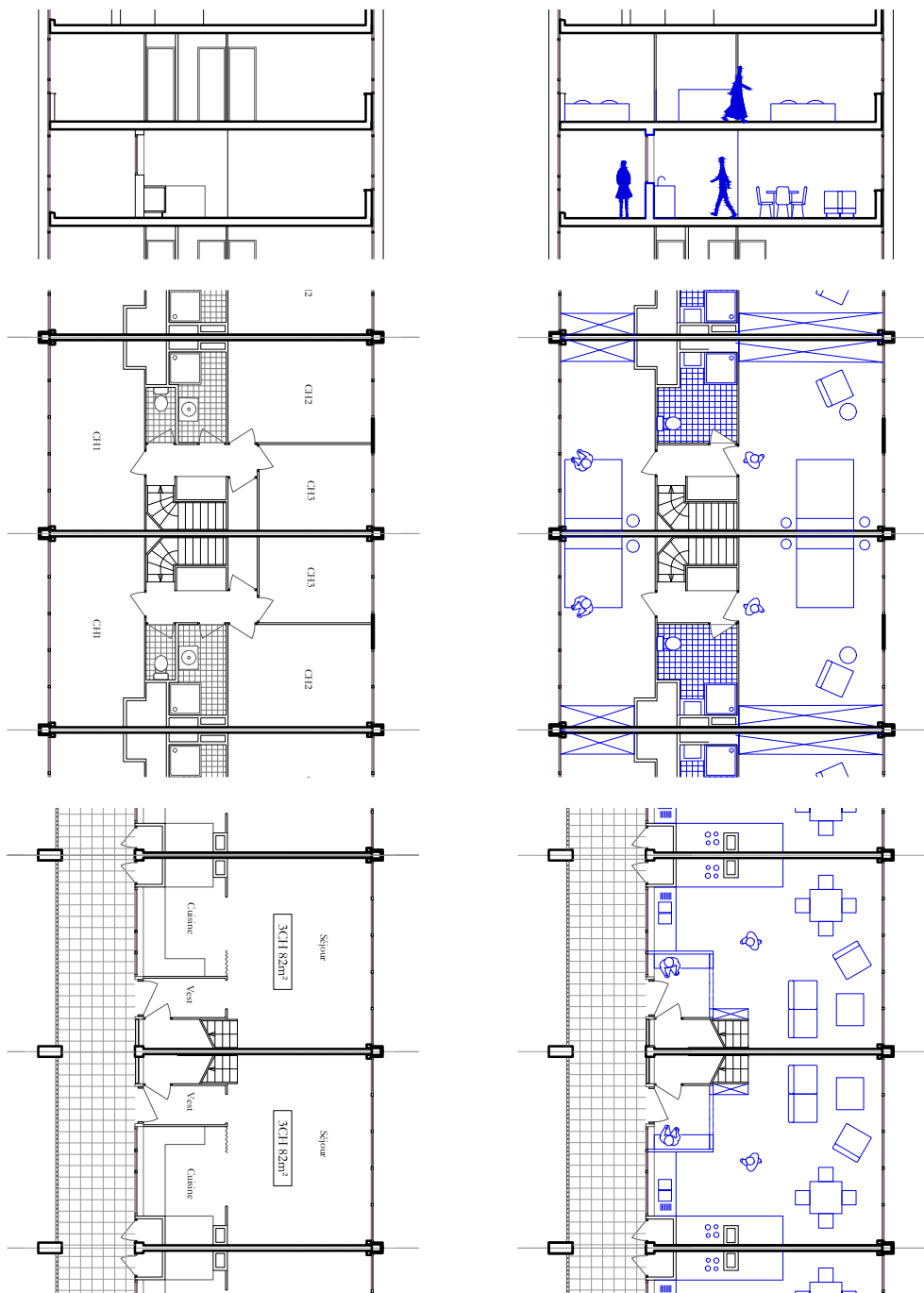


1 Toit 2 âges



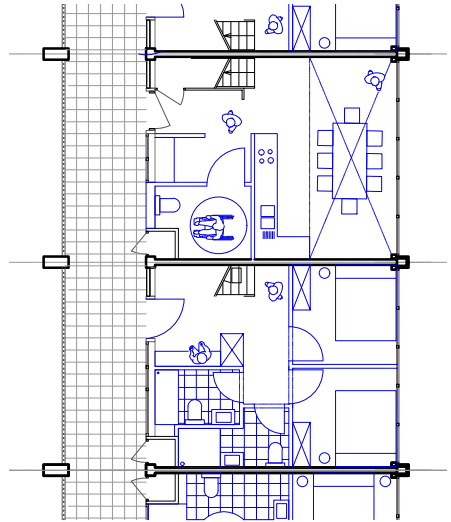
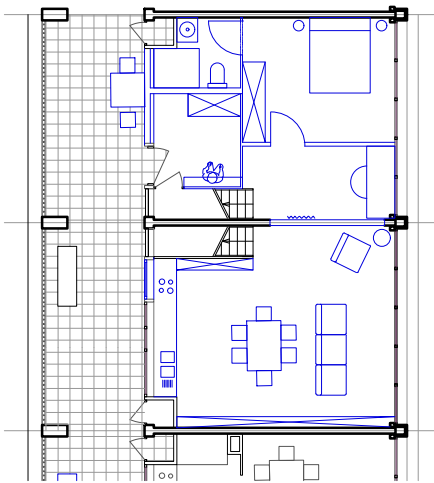
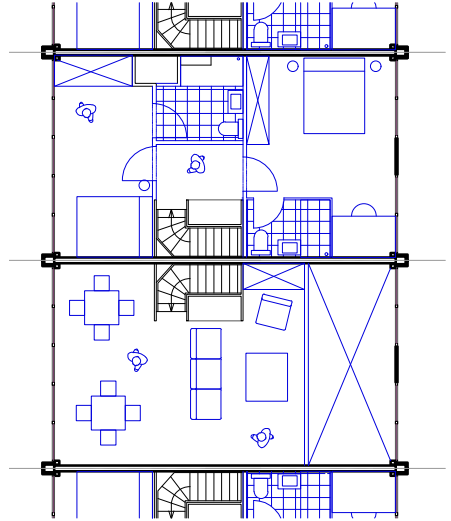
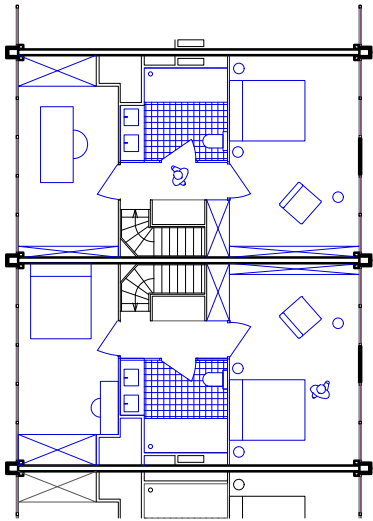
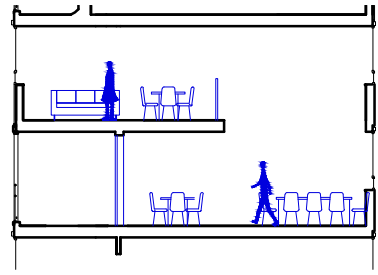
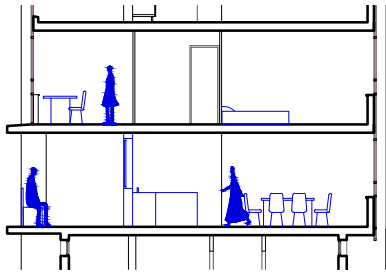
Cluster

Évolutivité des Logements | BLOC 6



Plan initiaux

Réaménagement des sanitaires



1 Toit 2 âges

Cluster

Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html> ;

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html> ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Fait à Bruxelles

Le 05-06-2023

Signature de l'étudiant·e

